



Félix Tshisekedi et Moïse Katumbi

PRÉSIDENTIELLE 2018

L'option d'une candidature
unique de l'opposition
relancée

Félix Tshisekedi et Moïse Katumbi ont exprimé, le 23 mai, en marge du Conseil de l'Atlantique tenu à Washington, leur volonté de présenter un seul candidat de l'opposition à la présidentielle du 23 décembre. Et pourtant, l'un et l'autre s'est déjà prononcé comme candidat présidentiel, porté en cela par des regroupements politiques conditionnés qui ne jurent que par leurs candidatures.

Qui d'entre ces deux personnalités va s'effacer au profit de l'autre ? Apparemment, la question n'a pas été à l'ordre du jour, les concernés s'étant contentés de rassurer que d'autres regroupements et partis politiques de l'opposition feront aussi partie de l'alliance envisagée contre le président Joseph Kabila.

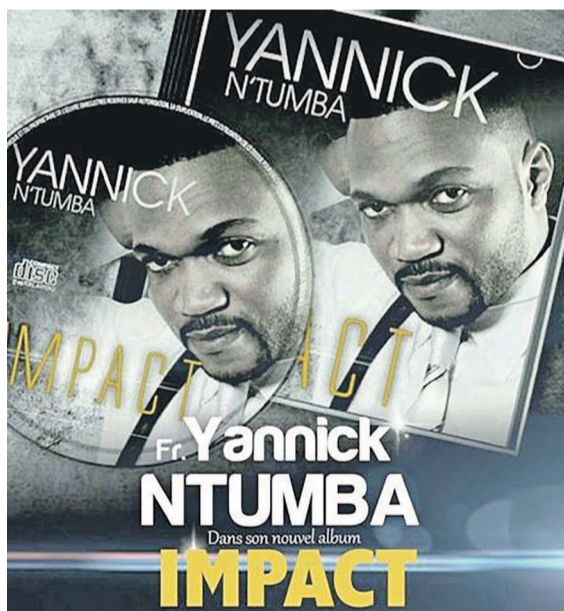
Page 2

MUSIQUE

Yannick Ntumba présente
Impact à l'Athénée
de la Gombe

En concert le 27 mai en début de soirée, l'ancien sociétaire du groupe « Les étoiles de louange » invite les Kinois à mieux connaître son premier album sorti l'an dernier. Après un peu plus de dix ans de silence, depuis l'époque où il figurait parmi les chanteurs les plus en vue de ce groupe, Yannick Ntumba réapparaît sur la scène avec un opus complet de onze titres.

De tout le nouvel album, il y a au moins une chanson qui est bien connue à Kinshasa. Il s'agit du tube « Gratitude », sorti à l'époque où il chantait encore au sein des Étoiles de louange.



L'album impact

Page 6

ÉLECTIONS DE DÉCEMBRE

Pas d'argent
pour subventionner
les partis politiques

Une activité politique du PPRD à Kinshasa

Répondant le 23 mai à une question orale avec débat qui lui a été adressée au sujet du non-financement des partis politiques cette année, le vice-Premier ministre chargé de l'Intérieur a évoqué une responsabilité partagée entre le gouvernement, le parlement en tant qu'autorité budgétaire, et toutes les autres parties prenantes.

Conscient des erreurs commises au niveau institutionnel, lesquelles erreurs n'ont pas permis l'application de la loi n°08/005 du 10 juin 2008 portant financement public des partis politiques, Henri Mova en a profité pour interpeller le parlement qui vote les lois pour lesquelles le gouvernement est censé veiller à leur application.

Page 6

AMICAL FIFA

La RDC privée de la majorité
des professionnels face
au Nigeria

C'est une équipe des Léopards de la RDC privée de la majorité de ses joueurs évoluant en Europe principalement qui va affronter les Supers Eagles du Nigeria, le 28 mai, à Port Harcourt au Nigeria, dans le cadre de la répétition Fifa. Sur les vingt-huit joueurs convoqués, l'on parle de plus ou moins dix absences sur les dix-sept joueurs qui devraient venir du Vieux continent.

Pour suppléer à ces forfaits, le sélectionneur Florent Ibenge s'est rabattu sur les joueurs locaux. Quatre joueurs évoluant à l'étranger ont pris part à la première séance d'entraînement. Selon Florent Ibenge, ces absences sont une occasion pour d'autres joueurs de montrer leur talent.

Page 6

ÉDITORIAL

Alerte rouge !

Revenons un instant sur le message d'alerte que les évêques des provinces de l'est de la République démocratique du Congo (RDC) ont lancé, le 20 mai, à l'issue de leur Assemblée épiscopale provinciale tenue à Bukavu. Ce message, que nous avons résumé hier dans nos deux quotidiens, Le Courrier de Kinshasa et Les Dépêches de Brazzaville, confirme, en effet, de façon accablante que des forces dites « obscures » - mais en réalité parfaitement identifiées - profitent de l'incertitude politique qui règne à Kinshasa pour jouer la carte infiniment dangereuse de l'implosion de la RDC. Avec, en ligne de mire, la confiscation à leur profit des immenses ressources minérales de cette partie du continent au détriment de la population de ces provinces qui vit dans la misère.

Soyons encore plus clairs sur le sujet: ce qui se prépare, dans l'indifférence générale de la communauté internationale, n'est pas autre chose que la réédition multipliée par dix, par cent, par mille, des atrocités commises au Rwanda, il y a vingt-trois ans, lorsqu'un génocide planifié de longue date ravagea le pays. Conduites par des entreprises extérieures au continent dont le seul mobile est l'enrichissement de leurs actionnaires et pour qui la vie humaine n'a aucune importance, les actions en cours déboucheront inévitablement sur le plus grand crime de l'Histoire moderne si elles ne sont pas arrêtées maintenant. Et les plus hautes autorités de l'Eglise en sont conscientes comme le prouve la déclaration des évêques de Goma, Bukavu, Kindu, Butembo-Beni et de Kasongo.

Qu'il nous soit permis de dire ici et maintenant que, dans un tel contexte et alors que la Centrafrique oscille elle-même à nouveau au bord du gouffre, seul le pape François est en mesure d'inverser le sens du courant qui menace de plonger dans le chaos l'ensemble du Bassin du Congo. Les dirigeants des grandes puissances qui pourraient agir dans le sens de la paix n'ayant visiblement pas conscience du drame qui se prépare et les autorités de la communauté internationale ne disposant pas des moyens nécessaires pour le prévenir, seules les autorités morales comme la plus haute autorité de l'Eglise catholique peuvent aujourd'hui alerter le monde sur la tragédie qui se prépare à notre porte.

Ce message lui ayant été transmis, il y a déjà plusieurs semaines par des voix autorisées, prions pour qu'il soit entendu avant que le pire se produise.

Les Dépêches de Brazzaville

PRÉSIDENTIELLE 2018

L'option d'une candidature unique de l'opposition refait surface

Félix Tshisekedi et Moïse Katumbi ont exprimé, le 23 mai, en marge du Conseil de l'Atlantique tenu à Washington, leur volonté de présenter un seul candidat à l'élection du 23 décembre.

Dans les milieux politiques et particulièrement à l'opposition, l'heure est aux préparatifs des échéances électorales qui pointent à l'horizon. Après s'être rendue compte de l'inefficacité des stratégies de rue qui se sont avérées une perte de temps et d'énergie, l'opposition s'est finalement résolue d'aller aux élections. Et pour ce faire, il faut s'atteler à déblayer le terrain en prévision d'une future victoire. Le moment n'est plus aux villes mortes et autres actions déstabilisatrices tendant à distraire les leaders de l'opposition en les éloignant des vrais enjeux politiques et sociaux, dont la tenue effective des scrutins d'ici au 23 décembre. Cela étant, les grandes manœuvres politiques viennent, en effet, de commencer à l'opposition qui entend fédérer ses énergies en vue de parvenir à l'alternance souhaitée. Les uns et les autres sont en quête des soutiens tant en internes qu'à l'externes, afin de maximiser les chances d'obtenir un grand nombre de suffrages. Moïse Katumbi et Félix Tshisekedi, deux leaders de l'opposition ayant comme socle le Rassemblement, ce regroupement de l'opposition laissé par Félix Tshisekedi qui en a été l'inspirateur, savent que le moment est venu de se regarder en face et de trouver un point de convergence en rapport avec leurs ambitions politiques. L'un et l'autre s'est déjà prononcé comme candidat potentiel porté par des regroupements politiques conditionnés qui ne jurent que par leurs can-

didatures respectives à la présidentielle. Et compte tenu de la popularité dont jouissent les deux opposants sur des pans entiers de la République, le besoin de se mettre ensemble et de scruter la possibilité d'une candidature unique impliquant forcément des concessions, de part et d'autre, relève d'un impératif. L'objectif est de ne pas trop s'éparpiller, de ne pas disperser les forces au sein de l'opposition qui entend jouer à fond la carte de l'alternance.

Cette volonté, Moïse Katumbi et Félix Tshisekedi l'ont exprimé, le 23 mai, à Washington. Ils disent travailler « ensemble » pour joindre leurs efforts contre « le président de longue date de la République démocratique du Congo ». Cependant, qui d'entre les deux va s'effacer au profit de l'autre ? Apparemment, la question n'a pas été à l'ordre du jour, les concernés s'étant contentés seulement de rassurer que d'autres regroupements et partis politiques de l'opposition feront aussi partie de l'alliance envisagée contre le président Joseph Kabila. C'est, en somme, l'unité de l'opposition que prônent les deux leaders qui tiennent à embarquer d'autres forces politiques du même bord dans leur croisade contre l'actuel chef de l'Etat. « Ce n'est pas seulement une unité dans les apparences. Nous avons réellement combiné le travail ensemble. Nous sommes passés de la parole aux actes et nous avons également discuté de la possibilité d'avoir un candidat parmi l'opposition au moment des élections », a indiqué Félix Tshisekedi.

La partie loin d'être gagnée

Les choses ne sont pas aussi simples qu'ils le pensent, dans une opposition plurielle où chacun entend jouer sa partition pour avoir droit de cité dans la configuration politique post électorale. Déjà, le Mouvement de libération du Congo (MLC) de Jean Pierre Bemba qui n'est pas partie prenante dans ce processus entend présenter ses candidats à tous les niveaux, y compris à la présidence de la République. La même tendance est observée à l'Union pour la nation congolaise (UNC). C'est non sans raison que son leader, Vital Kamerhe, effectue présentement une mission en Europe et aux Etats-Unis, cherchant à obtenir l'appui des partenaires extérieurs. Dès lors que les principaux grands blocs de l'opposition, en l'occurrence « Ensemble », la plate-forme soutenant la candidature de Moïse Katumbi, le « Rassemblement » cristallisé autour de l'UDPS elle-même écartelée entre quatre tendances majeures, l'UNC et le MLC évoluent en ordre dispersé, l'option d'un candidat unique de l'opposition passe pour une simple vue de l'esprit. D'autant plus qu'au sein de cette opposition, se retrouvent des partis sans idéal politique dont l'existence parmi les forces prônant le changement demeure sujette à caution. Une façon de dire que les choses sont loin de se préciser. Plus d'une fois, l'opposition a expérimenté ce genre d'alliances circonstancielles dictées par des intérêts politiques sans qu'elles ne puissent résister à l'épreuve du temps. Et rien ne dit que cette fois-ci sera la bonne.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaires des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Durly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé / Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngonzo

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

CONFÉRENCE SUR L'ÉLECTRICITÉ

Une contre-attaque très attendue de la Snél

Acculé depuis le début des travaux à cause du déficit énergétique criant dans le pays, l'opérateur historique a utilisé son temps de parole, les 23 et 24 mai, de manière pragmatique. Tout en reconnaissant des faiblesses dans la desserte en électricité sur l'étendue du territoire national, la société a annoncé des actions pour reprendre l'initiative dans ce vaste marché désormais libéralisé.

La journée du mercredi était très attendue par les participants après des échanges plutôt houleux sur la situation catastrophique de la fourniture de l'électricité en République démocratique du Congo et la difficulté pour la Société nationale d'électricité (Snél) de servir convenablement ses clients. Dès le matin, le staff dirigeant de la Snél a pris possession du salon Congo du Pullman Hotel. Après la présentation du bilan mitigé des efforts de redressement de la société commerciale par le Comité de pilotage de la réforme des entreprises publiques (Copirep), le directeur général, Jean-Bosco Kayombo, a posé le diagnostic de la Snél.

Selon lui, la société n'a pas suffisamment investi pour suivre le rythme de la croissance démographique galopante. Par conséquent, les câbles et autres transformateurs, vétustes et inadaptés, s'usent très rapidement. Au-delà, il y a aussi l'ampleur

alarmante des raccordements anarchiques. En dehors des abonnés connus, c'est-à-dire six cent mille clients en basse tension, mille cinq cents en moyenne tension et quarante-sept clients en haute tension, plus de deux millions de consommateurs non identifiés se branchent irrégulièrement sur le réseau. La Snél entend s'appuyer sur les nouvelles technologies pour les identifier et canaliser d'importantes recettes qui lui échappent. Elle compte, pour ce faire, introduire très bientôt un logiciel capable d'évaluer la consommation dans un quartier donné. La société va également promouvoir l'utilisation des compteurs communicants qui s'adaptent mieux au défi de rationalisation de la consommation du courant électrique par les consommateurs. Enfin, dans le cadre des énergies renouvelables, il existe un projet d'installation des équipements solaires sur la toiture de certaines institutions publiques afin de réorienter

l'énergie ainsi économisée vers les clients basse tension.

La concrétisation de la stratégie de relance se heurte à des difficultés majeures. Au niveau technique, la Snél n'a plus un nombre suffisant d'ingénieurs dans ses centrales et lignes de transport. Cette année, elle va envoyer en retraite plus de cinq cents agents. Au niveau financier, la société s'est endettée pour revenir à sa situation plus confortable des années 1980 (plus de trois milliards de dollars américains) mais sans succès. En dépit d'une libéralisation effective depuis 2014, les tarifs en basse tension, moyenne tension et haute tension de la Snél continuent à être administrés par l'État, alors que plus de vingt nouveaux opérateurs privés déjà opérationnels dans certaines parties du pays négocient directement les tarifs bien plus élevés avec leurs clients.

Le gouvernement appelé à la rescousse

L'opérateur public n'a pu ajuster ces tarifs pendant les périodes de forte production minière pour profiter d'une conjoncture internationale favorable. À cause de l'utilisation massive de carburant, le prix de revient de la production des centrales thermiques

est trop élevé, poussant ainsi les provinces qui en dépendent largement à se tourner vers les privés. Aujourd'hui, la Snél n'exporte plus de courant électrique mais elle en importe pour satisfaire une demande en croissance continue. Au niveau de son patrimoine, il y a un blocage sur la question du régime et de la propriété des biens exploités par la Snél. Il revient au gouvernement d'en déterminer rapidement les statuts car il est clair que la Snél ne résistera pas au vent de libéralisation sans une infrastructure aussi importante que le barrage d'Inga, par exemple. Ce dernier concentre l'essentiel du potentiel énergétique du pays.

La Snél impuissante face à la concurrence

Sans doute, a affirmé le Copirep, l'idéal aurait été d'accélérer le rythme de la réforme en négociant des partenariats solides en faveur de la Snél, dans le cadre de sa transformation économique, au lieu de se concentrer sur un redressement très coûteux. Il faut nécessairement un temps d'adaptation qui manque cruellement à la Snél face à une concurrence plus réactive et plus légère. Ces privés peuvent cibler des sites rentables et faire du profit au regard des tarifs librement

négociés. Pire, ils peuvent compter sur des partenaires financiers de la taille de la Banque mondiale, prêts à accorder des lignes de crédit pour la promotion des énergies renouvelables au détriment du coûteux secteur hydroélectrique. La Snél perd du terrain dans le vaste marché de l'électricité, même si les opérateurs privés réunis ne produisent encore que le cinquième de sa production. Le rapport de force sur le terrain peut évoluer très vite. Selon la loi, il revient désormais au ministère de l'Énergie d'élaborer le plan d'électrification nationale et à l'Agence de régulation d'accorder des licences. La Snél met en garde sur la nécessité d'accorder un périmètre précis à chaque acteur pour éviter des problèmes d'ordre technique. Une position que certains analystes attribuent à une vaine tentative de chercher les faveurs de la loi, parce qu'elle gère le réseau le plus important et se déploie sur plusieurs provinces du pays. Si la politique de libéralisation reste assez floue, le gouvernement montre des signes de lassitude à assister un opérateur public qui ne peut pas se lancer, sans des garanties suffisantes, dans une bataille où il risque de laisser des plumes.

Laurent Essolomwa

PARCS DE VIRUNGA ET DE SALONGA

Une campagne pour dénoncer l'exploration et l'exploitation pétrolières

L'initiative de la société civile, annoncée lors d'une conférence de presse à Kinshasa, vise la défense des aires protégées et prévoit des actions sur les plans local, national et international.

« Si l'on arrive à exploiter le pétrole dans ces sites, nous devons mettre une croix sur la conservation de la nature en RDC. Si nous perdons les deux sites, il n'y aura plus de conservation de la nature dans le pays », a déclaré le représentant de la société civile environnementale au Conseil économique et social, René Ngongo. Ces propos traduisent les inquiétudes de la société civile face à la décision du gouvernement de déplacer partiellement les limites des parcs nationaux de Virunga et de Salonga, en vue d'y mener des opérations d'exploration et d'exploitation pétrolières. Pour extérioriser ces inquiétudes et lutter en vue de défendre ces sites, la société civile environnementale a décidé de mener des actions concrètes en direction du gouvernement, de la population environnante et celle dont la survie dépend de ces parcs, des sociétés pétrolières convoitant l'exploitation dans ces sites et les gouvernements de leurs pays d'origine ainsi que l'opinion internationale. La conférence de presse animée, le 24 mai, au Cepas à Gombe marque donc le début de cette campagne qui prévoit des actions sur les plans local, national et international.

Dans son action, la société civile environnementale a rappelé au pays ses engagements internationaux pris dans le cadre de la conservation de l'environnement. « C'est le pays qui avait amené ces sites pour entrer dans la liste du patrimoine international. Aujourd'hui, pour prendre une décision de ce genre, la RDC devra se référer



La presse et les membres de la société civile, suivant la déclaration photo Adiac

aux engagements et accords auxquels elle a adhéré et qui gèrent ce secteur », ont soutenu les membres de ces organisations de la société civile (OSC), notant que ces deux sites convoités se trouvent depuis plusieurs dizaines d'années déjà dans la liste du patrimoine mondiale de l'Unesco.

Les impacts néfastes et inévitables

Relevant les impacts néfastes et inévitables de cette activité dans les limites actuelles de ces deux aires protégées, la société civile environnementale de la RDC recommande au gouvernement, particulièrement à la commission interministérielle permanente de l'économie, des finances et de la reconstruction, de mettre un terme au processus de déplacement des parcs nationaux et des sites de l'Unesco. Ces ONG attendent également du gouvernement de tout mettre en œuvre en vue de finaliser

les engagements pris au niveau international en matière du climat, de la forêt et de la biodiversité, de renforcer le cadre légal sur l'exploration et l'exploitation pétrolières en RDC, en vue de garantir la protection de l'environnement et les droits communautaires.

La société civile a aussi exhorté le secteur privé, dont les entreprises pétrolières, à respecter les standards internationaux et les normes internationales environnementales qui interdisent toute opération d'exploration et d'exploitation pétrolières dans les parcs du patrimoine mondial, à engager un dialogue social avec les communautés riveraines avant le lancement de tout projet pétrolier dans le pays, à mener des études d'impact environnemental et social avant toute opération contractuelle dans un Etat fragile.

Les partenaires au développement ont,

quant à eux, été appelés à appuyer techniquement et financièrement la demande des OSC pour la protection et la valorisation des parcs nationaux, sites du patrimoine mondial en RDC, à partager les informations sur les initiatives d'exploration et d'exploitation pétrolières et les normes internationales y afférentes avec les OSC particulièrement, subordonner toute aide à la RDC au respect des engagements et accords qu'elle a ratifiés.

Plusieurs centaines de signatures attendues

Cette déclaration faite au cours de la conférence de presse a été préparée depuis le début de ce mois. Les organisateurs de cette action attendent les signatures des autres organisations basées en provinces pour déposer les copies auprès des personnalités, structures et institutions visées. La société civile attend d'elles concrètement leurs interventions en vue de « sauver ces sites, listés dans le patrimoine mondial ».

Mais déjà, en présentant ces parcs et en montrant leur importance, les OSC ont déploré les pertes en vies humaines enregistrées par le gestionnaire de ces sites, l'Institut congolais pour la conservation de la nature dans le rang de son personnel. La dernière en date est celle de l'écogarde Rachel Masika, tuée alors qu'elle protégeait deux touristes dans le parc. « En agissant comme cela, c'est comme si on disait que tous ces Congolais sont morts pour rien », a regretté le coordonnateur du Réseau ressources naturelles, Joseph Bobia.

Lucien Dianzenza

DONATION

Willy Bolio offre deux cents tôles au TGI de Ndjili

Le don du vice-ministre de l'Urbanisme et de l'habitat, également avocat de profession, va permettre la réhabilitation de l'infrastructure, incendiée lors des manifestations des 19 et 20 septembre 2016.

L'aide de Me Willy Bolio au tribunal de grande instance (TGI) de Kinshasa/Ndjili est accompagnée d'une enveloppe conséquente pour la réhabilitation de la toiture du bâtiment, mis à sac et incendié lors des manifestations du 19 et 20 septembre 2016 pour contester le prolongement du deuxième mandat du président Joseph Kabila. Le don a été remis, le 21 mai, à la présidente du tribunal, Bafila. Celle-ci a salué l'œuvre de charité de ce membre du gouvernement, avocat de son état, qui n'a pas oublié son instance judiciaire. Aussi insolite que cela puisse paraître, les magistrats et greffiers travaillent en plein air, depuis que le bâtiment abritant leur tribunal a été incendié, et la documentation est mal conservée.

Ces deux cents tôles ont été remises à un moment très inattendu, sans tambour ni trompette, créant une grande et agréable surprise pour l'ensemble des acteurs judiciaires qui y évoluent. Un acte posé en toute bonne foi qui va contribuer à améliorer les conditions de travail dans ce tribunal. La population riveraine n'en revenait pas de son étonnement, pensant au départ



Le bâtiment incendié en novembre 2016 du TGI de Kinshasa/Ndjili

que Me Willy Bolio avait fait cette offre au nom du gouvernement.

« J'ai remis ces deux cents tôles et cette enveloppe pour permettre au tribunal de grande instance de Kinshasa/N'Djili de bien fonctionner. Avant d'être membre du gouvernement, j'étais avocat de carrière. C'est en cette qualité que je venais ici régulièrement pour défendre mes clients, mais aussi voir mes confrères. J'ai

constaté, après l'incendie, que l'édifice a été abandonné, malgré les promesses », a expliqué le vice-ministre de l'Urbanisme et de l'habitat. « Je ne suis pas venu pour des raisons électorales ou politiques, mais plus pour des raisons sociales. Car si c'était pour des raisons électorales, je ferais ce don dans mon territoire de Bolobo, dans la province du Mai-Ndombe », a tenu à clarifier Me Willy Bolio.

Depuis deux ans, en effet, plusieurs personnalités politiques ont promis de réhabiliter le bâtiment détruit du TGI de Kinshasa/Ndjili, mais aucune de ces promesses n'a été concrétisée. L'exemple du vice-ministre de l'Urbanisme et de l'habitat devrait inspirer les élus nationaux de la circonscription électorale de la Tshangu ainsi que les ministres provinciaux de cette zone.

Martin Engimo

INTERVIEW

Michael Dandu : « À travers la Cojecop, nous formons les jeunes à la culture de la paix »

Le coordonnateur général de la Coalition des jeunes consciencieux et patriotes (Cojecop) soutient, dans cette interview accordée au Courrier de Kinshasa, que les jeunes ne doivent pas être manipulés par des politiciens en mal de positionnement. Ils doivent plutôt militer pour la paix car, estime-t-il, sans la paix, il n'y a pas de développement.

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) : Vous êtes coordonnateur de la Cojecop. Quelles sont les motivations qui vous ont poussé à créer cette association ?

Michael Dandu (M.D.) : Les motivations sont nombreuses. Mais je peux brièvement vous dire que principalement nous sommes des jeunes épris de paix. Au regard des événements insurrectionnels des 19 et 20 septembre 2016, nous étions convenus d'œuvrer ponctuellement pour arrêter l'hémorragie qui était en exergue. Après que nous avons atteint l'objectif, c'est à ce moment là que nous nous sommes finalement décidés de fonctionner comme une association sans but lucratif, mieux un mouvement citoyen.

L.C.K. : Quels sont les objectifs de la Cojecop ?

M.D. : Ils sont nombreux, entre autres nous luttons contre les antivaleurs, la pauvreté, le chômage et aussi nous développons des actions philanthropiques. Mais tous nos différents objectifs se résument à un grand objectif : militer pour la paix durable et le développement de la République démocratique du Congo (RDC).

L.C.K. : Il existe plusieurs organisations des jeunes qui militent pour la paix. Qu'apportez-vous de plus dans cette quête pour



Michael Dandu milite pour l'encadrement des jeunes

une paix durable en RDC ?

M.D. : La Cojecop ne peut pas prétendre être une structure spéciale plus que les autres mais notre particularité est que nous fonctionnons sur deux volets. Et la vision de la Cojecop s'appuie sur ces deux axes d'intervention, à savoir le développement et la paix. En ce qui concerne le volet développement, nous avons des projets comme font toutes les ONG. Prioritairement, nous voulons lutter contre le chômage en sollicitant du gouvernement l'emploi pour les jeunes. Parce que le gouvernement, d'après la loi instituant les associations à but non lucratif, est le premier partenaire et nous voulons également doter ces jeunes des moyens pour une prise en charge effective. En outre, nous

œuvrons aussi dans l'assainissement, nous organisons des formations pour apprendre certains métiers à ces jeunes qui, pour la plupart des cas, sont des désœuvrés.

Le second volet de notre vision concerne la culture de la paix. C'est dans ce cadre que nous organisons des campagnes de sensibilisation des jeunes à cette problématique, des séminaires sur le patriotisme, le civisme, etc. Et pour ce dernier volet, nous avons comme autorité morale le chef de l'État, Joseph Kabila, qui ne cesse pas de mener différentes actions en faveur de la paix. À titre d'exemple, en 2001, il avait instauré une formule 1+4, pour sauvegarder la paix à l'issue des assises de Sun City. Au nom de la paix, il avait accepté de partager le pouvoir.

En 2006 et 2011, toujours au nom de la paix, il a organisé les élections démocratiques, libres et transparentes et nous voici à l'aube du troisième cycle électoral... Tout ceci, c'est la paix qui est au centre. Sans la paix, on ne peut pas parler développement.

L.C.K. : Vous avez été dernièrement au Kongo central dans le cadre de la Cojecop. Quelle a été votre mission ?

M.D. : Nous nous sommes rendus au Kongo central pour installer la coordination provinciale. Et conformément à notre vi-

sion, nous avons organisé une journée de sensibilisation des jeunes à la paix.

L.C.K. : De plus en plus, les organisations citoyennes des jeunes se muent en parti politique, cela ne sera-t-il pas le cas avec la Cojecop ?

M.D. : La Cojecop, en rapport avec sa formation juridique et son statut de personne morale, restera apolitique mais cela n'empêche pas que ses membres, en tant qu'individus, fassent la politique. Nous ne pouvons pas les empêcher s'ils ont de telles ambitions. D'ailleurs, nous avons besoin que les jeunes se forment pour embrasser la politique avec des nouvelles initiatives.

L.C.K. : Pouvez-vous connaître vos perspectives ?

M.D. : Par rapport à notre vision de militer pour la paix durable et le développement de la RDC, nous souhaiterions qu'un jour la cojecop soit aussi consultée ou associée par le gouvernement ou d'autres structures pour des questions liées à la jeunesse, la paix, le développement, etc.

L.C.K. : Quel message avez-vous à l'endroit des jeunes qui sont aujourd'hui manipulés par des hommes politiques ?

M.D. : Le message est que tous les jeunes congolais doivent dire non à la manipulation car le temps d'agir c'est maintenant. Aucun politicien ne se soucierait d'eux, sachant qu'ils vont les remplacer dans l'avenir. Les jeunes doivent être déterminés à militer pour la paix et être capables de s'assumer en contribuant à la reconstruction de la RDC.

Blandine Lusimana

MINISTRE DES INFRASTRUCTURES


**AGENCE CONGOLAISE
DES GRANDS TRAVAUX**

 ROUTES
 BATIMENTS
 CHEMINS DE FER
 PORTS ET AEROPORTS
 AMENAGEMENTS PUBLICS
 INFRASTRUCTURES ENERGETIQUES


Avis d'appel à candidature international ouvert pour la pré-qualification des firmes sous le mode de partenariat public-privé de financement/BOT pour la construction de l'autoroute reliant le rond-point Sergent Moke (Safricas) à l'aéroport international de Ndjili à Kinshasa en République Démocratique du Congo.

N°Avis: AAC n°ACGT/DG/SPCGMP/ Cfv4-. t2018
Date de l'avis : 18 mai 2018.
1. Autorité contractante

La République Démocratique du Congo, représentée par le Ministère des Infrastructures, Travaux publics et Reconstruction en qualité de l'autorité contractante, l'Agence Congolaise des Grands Travaux (ACGT) en sa qualité de Maître d'Ouvrage délégué lance par le présent avis d'appel à candidature international ouvert pour la pré-qualification des firmes sous le mode de partenariat public-privé de financement 1 BOT pour la construction de l'autoroute reliant le rond-point Sergent Moke (Safricas) à l'aéroport international de Ndjili à Kinshasa en République Démocratique du Congo.

2. Objectif

Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme d'extension de la ville de Kinshasa par la construction d'une route à voie express vers l'aéroport international de Ndjili afin de fluidifier autant que possible la seule voie existante suivant le programme du Gouvernement.

3. Missions confiées à la firme : les missions consisteraient à la mobilisation des fonds sous le mode de partenariat public-privé de financement/BOT en vue :

- Construire pendant trois ans l'autoroute (viaduc) du rond-point Sergent Moke à l'aéroport international de Ndjili (25 Km) avec les échangeurs suivants : points des conflits des croisements des avenues de Libération et Nyangwe, Huileries et Kabambare, rond point Kabambare au quartier Bon Marché, à l'entrée de l'avenue des entrepôts (BAT) ainsi qu'à la sortie de l'autoroute sur le boulevard Lumumba à l'entrée de l'avenue Ndjok'U.
- Construire cinq ouvrages d'art (ponts Leza, Petit pont, Grand pont Ndjili, Grand pont Nsanga et Sosider) ;
- Construire des postes de péage sur portique à chaque entrée de l'autoroute ;
- Transférer les ouvrages au terme des vingt-cinq ans d'exploitation.

4. Conditions de participation

Le présent avis d'appel à candidature international ouvert pour la pré-qualification s'adresse aux candidats à égalité des conditions, personnes morales établies en République Démocratique du Congo ou non, agissant seules ou en groupement (consortium).

5. Conditions de pré-qualification
5.1. Situation administrative et financière

Pour les firmes domiciliées ou non en République Démocratique du Congo, démontrer de l'existence administrative de l'entreprise, firme, groupement ou consortium et présenter les éléments constitutifs des états financiers audités et certifiés pour les trois (3) dernières années suivantes 2014, 2015 et 2016 démontrant la solvabilité actuelle, la rentabilité à long terme de la firme et la solidité financière à court terme.

5.2. Expériences générales et spécialisées

• Démontrer avoir une expérience générale d'au moins vingt (20) ans en matière de financement ou de construction ou d'exploitation ou de gestion, ou d'entretien ou de mobilisation des fonds d'investissements dans le cadre d'un partenariat public-privé de financement (BOT).

Compte
RIB : 05101 1001 JI.AC(1)4013303235-UJI USD
,_C5101 1001 S!AC 00401360J15JCOF

• Démontrer avoir au moins une (1) expérience minimale réussie d'un projet de financement, ou de construction, ou d'exploitation, ou de gestion, ou d'entretien et/ou de mobilisation des fonds d'investissement au cours des quinze (15) dernières années dans la construction des infrastructures (routes, autoroutes, viaducs et ouvrages d'art) en qualité de principal entrepreneur, délégataire, par-

tenaire d'un groupement d'entreprise, sous-traitant ou dans l'exécution d'un (1) projet de nature et de complexité comparable au présent projet au cours des quinze (15) dernières années ;

- Démontrer la capacité d'avoir œuvré pour la création d'une société de projet dans le cadre des partenariats publics privés de financement/BOT à hauteur de 50.000.000 USD ;
- Démontrer la capacité d'avoir accompagné la société de projet à bien concevoir les divers contrats liant la société de projet aux différentes parties prenantes pour la minimisation des risques entre les principales parties prenantes.

5.3. Personnel clé

Le personnel clé de la mission devra comporter au moins d'un Directeur principal, d'un Directeur financier, d'un Directeur commercial et chargé des approvisionnements, d'un Directeur juridique, et d'un Directeur technique.

6. Retrait du dossier de pré-qualification

Le dossier de pré-qualification à retirer gratuitement de 9h00 à 15h00 comprend les détails ainsi que les formulaires qui doivent impérativement être remplis et déposés à l'adresse suivante :

**Agence Congolaise des Grands Travaux
Local « ADMINISTRATIF »
1, Avenue de l'OUA,
Commune de Ngaliema à Kinshasa
Réf: Enceinte Procoki
Email: contactrt(acgt.cd)
République Démocratique du Congo**

7. Renseignements requis dans le dossier de pré-qualification

Les formulaires contenus dans le dossier de pré-qualification doivent impérativement être remplis et annexés dans la manifestation d'intérêt à déposer. Une attestation du client pour chacune des expériences décrites doit être jointe et indiquer le titre de la mission, la durée de la mission, le lieu de l'exécution de la mission, le montant du marché et tous les autres montants perçus des services rendus ainsi que le nom du client.

8. Remise et ouverture des dossiers de pré-qualification

Les dossiers des candidatures rédigés en langue française en trois (3) exemplaires (un original et deux copies) doivent être déposés au plus tard le 05 juillet 2018 à 12h00 précise (TU+1) à l'adresse indiquée ci-dessus et porter clairement « Avis d'appel à candidature international ouvert pour la pré-qualification des firmes sous le mode de partenariat public-privé de financement 1 BOT pour la construction de l'autoroute reliant le rond-point Sergent Moke (Safricas) à l'aéroport international de Ndjili à Kinshasa en République Démocratique du Congo ».

9. Etablissement de la liste restreinte

Les firmes pré-sélectionnées recevront, une lettre accompagnée d'une demande de proposition les invitant à soumettre une offre technique et financière. A l'issue de l'évaluation des offres, une firme (consortium) sera retenue, selon la méthode basée sur la qualité technique elle-même, et invitée à négocier avec le Maître d'Ouvrage ou son Délégué, les termes du contrat de partenariat pour le financement, la mise en œuvre, la gestion et l'exploitation du projet.

Pour le Directeur Général en mission

Nico NZAUNZAU
Directeur Général Adjoint

AMICAL FIFA

La RDC privée de la majorité des professionnels face au Nigeria

La plupart des joueurs des Léopards évoluant en Europe ne seront pas de la partie pour affronter les Supers Eagles, le 28 mai, à Port Harcourt, dans le cadre de la répétition Fifa.

Sur les vingt-huit joueurs convoqués, l'on parle de plus ou moins dix absences sur les dix-sept joueurs qui devraient venir du Vieux continent. Il s'agit du gardien de but Joël Kiassumbua (FC Lugano/Suisse), Wilfried Moke (Konyaspor/Turquie), Chancel Mbemba Mangulu (Newcastle/Angleterre), Aaron Tshibola (Kilmarnock FC/Écosse), Gaël Kakuta (Amiens SC/France), Chadrac Akolo Ababa (VFB Stuttgart/Allemagne), Cédric Bakambu (Beijing Guoan/Chine), Britt Assombalanga (Middlesbrough/D2 Angleterre), Harisson Manzala (Amiens SC/France) et Firmin Mubele Ndombe (FC Toulouse/France).

Pour suppléer à ces forfaits, le sélectionneur Florent Ibenge s'est rabattu sur les joueurs locaux. Ainsi retrouve-t-on dans la sélection Djo Issama, Meschak Elia, Kevin Mondeko, Arsène Zola et Ben Malango de Mazembe, Glody Ngonda, Padou Bompunga, Yannick Bangala, Emmanuel Ngudikama, Fabrice Luamba et Nelson Munganga de V.Club, Ricky Tulengi et Francis Kazadi Kasengu du Daring Club Motema Pembe et le gardien de but, Jackson Lunanga de Maniema Union, Djuma Shabani de V.Club,



Les Léopards de la RDC préparant le match contre les Super Eagles du Nigeria

Cédric Ngulubi et le gardien de but Auguy Kalambayi de Sanga Balende.

Quatre joueurs évoluant à l'étranger ont pris part à la première séance d'entraînement. Il s'agit de Kasongo Kabongo, récent vainqueur de la Coupe d'Égypte avec Zamalek, le défenseur Beaubo Ungenda Muselenge de Primeiro d'Agosto d'Angola, Chikito Lema Mabidi de Raja de Casablanca et le gardien de but, Antony Mussi Ngawi de Chiasso, en Suisse. Le milieu de terrain Paul-José Mpoku et Christian Luyindama, son coéquipier au Standard de Liège en Belgique, étaient attendus à Kinshasa, le 23 mai. L'attaquant Benik Afobe Tunani de Wolverhampton en Championship (D2

Anglaise) rejoindra le groupe directement à Port Harcourt.

Par rapport à cette série d'absences, Florent Ibenge s'est confié à la presse. « Nous avons eu beaucoup de soucis pour ce match à la fin de la saison. Il y a des joueurs qui étaient convoqués mais, à la dernière minute, ils ne peuvent plus venir, les autres jouent encore les play-offs. Et on a une succession de blessés, c'est une situation périlleuse qui fait que la liste habituelle du contingent européen soit réduite à une portion congrue, on a dû se rabattre sur notre contingent local, qui sera beaucoup plus nombreux. Ce qui n'est pas aussi mal », a-t-il indiqué. Le sélectionneur tenait pourtant

à disputer cette rencontre amicale contre le Nigeria avec beaucoup de joueurs professionnels avant de prendre part à la Cosafa Cup avec des joueurs locaux.

À propos des absents, Florent Ibenge qui a eu tout le monde au téléphone en dehors de Bakambu de Beijing Guoan en Chine et Nsakala d'Alanyaspor en Turquie - a fait savoir que Marcel Tisserand de Wolfsburg en Allemagne est blessé et opéré, Wilfried Moke d'Alanyaspor en Turquie est également blessé. Arthur Masuaku est même sorti lors d'un match de Westham après un coup reçu à la cheville, Jordan Ikoko de Guingamp en L1 française est resté à côté de son fils qui doit être opéré. Chadrac Akolo de Stuttgart en Allemagne et Aaron Tshibola de Kilmarnock en Écosse sont blessés, Jacques Maghoma de Birmingham, en D2 anglaise, a la mâchoire cassée, alors que Neeskens Kebano devrait jouer le play-off avec Fulham (D2 anglaise), et Junior Kabananga d'Al Nasr en Arabie saoudite ne joue plus depuis le 12 avril. Quant à Bolasie d'Everton en Premier League anglaise, il profite de ce temps d'arrêt pour se soigner. Joël Kiassumbua devrait jouer le dernier match de Lugano en Suisse. Pour le Florent Ibenge, ces absences sont une occasion pour d'autres joueurs de montrer leur talent.

Martin Engimo

ELECTIONS DE DÉCEMBRE

Pas d'argent pour financer les partis politiques

Répondant le 23 mai à une question orale qui lui a été adressée au sujet du non financement des partis politiques cette année, le vice-Premier ministre en charge de l'Intérieur a évoqué une responsabilité partagée entre le gouvernement, le parlement en tant qu'autorité budgétaire, et toutes les autres parties prenantes.

Les partis politiques s'en tiennent pour dit : ils ne seront pas financés en perspective des prochaines joutes électorales. Leurs responsables sont appelés à trouver d'autres issues pour être à la hauteur de cet enjeu politique qui nécessite de gros moyens de la part des différents candidats pour battre campagne. Et pourtant, la loi n°08/005 du 10 juin 2008 portant financement public des partis politiques devrait être logiquement d'application en cette année électorale. Elle stipule que les partis politiques peuvent recevoir de l'Etat des fonds publics destinés à financer leurs campagnes électorales, leurs activités, leur renforcement en capacité et à travers des campagnes d'éducation civique notamment, dans les conditions définies par la loi.

Dans la pratique, cette loi, promulguée par le chef de l'Etat, n'a jamais été appliquée, au grand dam de nombreux leaders politiques obligés de puiser dans leurs propres ressources pour trouver de quoi faire vivre leurs partis politiques. Il a fallu qu'un député de l'opposition, en la personne de Fidèle Babala (MLC), monte au créneau pour dénoncer cet état de fait via une question orale pour que l'Assemblée nationale se réveille soudainement et fasse le constat de la mise en veilleuse d'une loi censée renforcer la donne démocratique. Qu'est-ce qui s'est passé ? Pour-

quoi le gouvernement n'a-t-il pas veillé à son application ? Convoqué mercredi à la chambre basse du parlement pour éclairer la lanterne de la représentation nationale sur cette problématique, le ministre de l'Intérieur, Henri Mova, s'est dédouané en parlant d'une « responsabilité partagée ».

Pour lui, tout le monde a failli dans ce dérapage, en commençant par l'institution parlementaire en tant qu'autorité budgétaire, suivie du gouvernement et de toutes les parties prenantes. Le parlement qui vote les lois n'a pas inscrit une telle ligne dans le budget en cours, mettant ainsi l'exécutif national dans l'impossibilité de faire quoi que ce soit. « Nous sommes tous conscients que la responsabilité revient à nous tous », a déclaré le ministre Henri Mova, tout en indiquant que l'argent à donner aux partis politiques n'est pas logé dans une banque. Une façon pour lui d'ôter dans les esprits l'idée que la subvention destinée aux partis politiques a été détournée. Ce qui est sûr est que l'application de cette loi s'avère pertinente, parce qu'elle promeut la culture de la démocratie sur l'ensemble du territoire national et permet à tous les partis en ordre avec les critères d'éligibilité de concourir à la chance égale aux élections. Malheureusement, cette année, les formations politiques qui vont participer aux élections sont obligées de s'en passer.

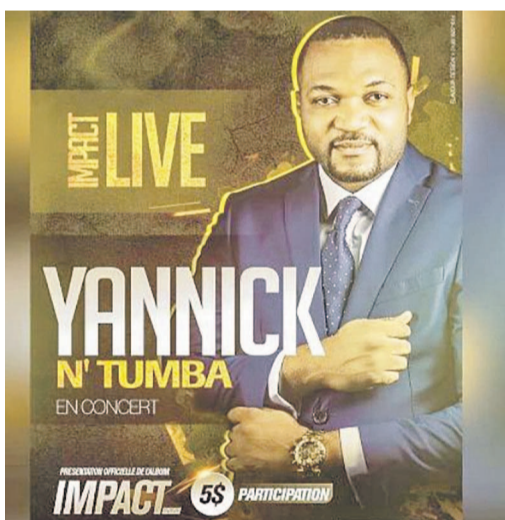
Conscient des erreurs commises au niveau institutionnel, lesquelles n'ont hélas pas permis l'application de cette loi, Henri Mova a indiqué que son ministère s'apprête à mettre en œuvre toutes les lois relatives aux partis politiques. Il en a profité pour interpellier la représentation nationale pour que ce genre de situation ne revienne plus les années à venir.

Alain Diasso

MUSIQUE

Yannick Ntumba présente «Impact» à l'Athénée de la Gombe

En concert le 27 mai en début de soirée, l'ancien sociétaire du groupe Les étoiles de louange invite les Kinois à mieux connaître son premier album sorti l'an dernier.



L'affiche du concert live d'Impact

Après un peu plus de dix ans de silence, depuis l'époque où il figurait parmi les chanteurs les plus en vue du groupe Les Étoiles de louange, Yannick Ntumba réapparaît sur la scène. Et qui plus est, avec une œuvre complète de onze titres, l'opus «Impact». De tout le nouvel album, il y a au moins une chanson qui est bien connue à Kinshasa. Il s'agit du tube «Gratitude», sorti à l'époque où il chantait encore au sein des Étoiles de louange. Reprise dans «Impact», son premier album, cette chanson était l'un des titres qui, en son temps, avait largement contribué au succès de l'opus «Plus que l'éclat». Rien que pour le bonheur de réécouter ce chant, voilà ce qui devrait être suffisant pour décider les mélomanes à se rendre au concert live prévu à partir de 17 heures, à l'Athénée de la Gombe, et qualifié de « rendez vous exceptionnel ».

Il n'est peut-être pas facile pour plusieurs de reconnaître d'emblée le chantré dans le nouveau clip de «Gratitude». Physiquement, ce n'est plus le jeune homme mince que l'on connaissait à cette époque. C'est désormais un homme, après plus

d'une décennie quand même, il a mûri mais a heureusement gardé la même voix splendide. Disons qu'il semble avoir plus d'assurance et est entre-temps devenu berger. «Impact» vient définitivement de lancer la carrière solo de cet artiste déjà apprécié alors qu'il était au sein de la formation musicale de l'Église Cité Bethel. «Impact» parle de l'influence du Christ dans la vie des chrétiens. L'album sorti plus tôt à Lubumbashi, en 2016, et depuis quelques mois, en 2017 à Kinshasa, est tout aussi disponible sur toutes les plates-formes de téléchargement. Mais il l'est en dehors de la RDC, à savoir en Angola, en Afrique du Sud, en Europe, aux États-Unis et même en Australie, a fait savoir Yannick, alors qu'il lançait la promotion d'«Impact», il y a quelques mois.

Tout commence à la Cité Béthel

Inspiré à entamer une carrière musicale en observant le Frère Thomas Lokofe, Yannick Ntumba le tient pour son modèle. Rien n'a vraiment beaucoup changé. En effet, il se souvient de son aîné alors qu'il lui avait mis le pied à l'étrier quand il chantait encore lui-même au sein de Cité Béthel et l'avait finalement eu pour mentor à ses débuts, dans le premier groupe junior de leur communauté, en 1994. L'auteur de «Gratitude» y a fait ses armes avant d'intégrer par la suite le groupe Soleil de la Grâce où il a évolué une année et demie. Puis, il fera son entrée dans Les Étoiles de Louange, toujours à Cité Béthel. À partir de 2012, il se sent aguerri et estime qu'il est temps de voler de ses propres ailes. C'est depuis cette période qu'il a commencé à travailler sur «Impact». Ainsi donc, plus qu'une simple passion, la musique est devenue aussi et surtout une vocation qu'il perçoit comme un don reçu du Très-Haut.

Après ce parcours musical qui l'a forgé, Yannick Ntumba se réjouit du succès de «Gratitude» qui n'a jamais baissé d'un cran. En effet, dans une interview accordée à un média local en ligne, il estime que la popularité de ce chant tient au fait qu'il y a exprimé une réalité personnelle. « J'ai raconté ce que Dieu a fait pour moi. C'est ainsi que les chrétiens l'aiment beaucoup », croit-il. Et donc, les gens se sont montrés sensibles face à ce témoignage car lorsqu'on est vrai, cela se perçoit toujours.

Nioni Masela



Banque des Etats de l'Afrique
Centrale
Secrétariat Général



Cellule en Charge du Suivi de la Préparation et de la Mise en œuvre des Projets de la BEAC

**PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES
INSTITUTIONS FINANCIERES REGIONALES DE LA CEMAC**

Unité de Gestion du Projet

Services Centraux de la BEAC

Avenue Monseigneur Vogt, Boîte Postale 1917 - Yaoundé - République du Cameroun
Tél. (237) 22 23 40 30/60 Fax : (237) 22 23 33 29

Institution : Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) - Yaoundé - Cameroun

Nom du projet : Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Financières Régionales de la CEMAC - P161368

PPA IDA n° : V1650

Titre de services : Services de consultants pour une assistance à l'élaboration d'un cadre légal et réglementaire pour la surveillance des systèmes et moyens de paiement de la CEMAC

**SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET
N° 004/BEAC/SG/CSPMP/PRCIFC/2018/MI**

1. La Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) a sollicité un crédit de l'Association de Développement International (IDA) pour financer le Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Financières Régionales de la CEMAC, et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du contrat de *Services de consultants pour une assistance à l'élaboration d'un cadre légal et réglementaire pour la surveillance des systèmes et moyens de paiement de la CEMAC.*

2. Mission de consultants :

Il s'agit de proposer la mise en place d'une organisation commune et des procédures similaires permettant à la BEAC d'assurer efficacement sa mission de surveillance de tous les services de paiement dans la CEMAC. La surveillance des systèmes de paiements dans la CEMAC concerne les systèmes directement exploités par la Banque (SYGMA, SYSTAC, SWIFT et les réseaux de télécommunications) et ceux non exploités par cette dernière (la monnaie électronique, le système monétaire interbancaire, la monnaie interne des établissements de crédit, les systèmes de transfert d'argent etc.).

Plus précisément, le consultant recruté devra accompagner la BEAC dans la mise en place d'un cadre légal et réglementaire en conformité avec les principes de la BRI pour une surveillance efficace des systèmes de paiements dans la CEMAC. A ce titre, il devra, tout d'abord, fournir un rapport d'étude du contexte spécifique de la CEMAC sur les dispositifs légaux et réglementaires au regard des standards africains et internationaux. Il s'agira ensuite d'accompagner la BEAC à l'édiction des règles relatives :

- aux normes techniques et fonctionnelles applicables aux solutions technologiques utilisées en vue de garantir la sécurité, l'efficacité et la crédibilité des services de paiement ;
- au régime juridique de l'émission des moyens de paiement et de leur conversion en monnaie scripturale ou fiduciaire ;
- à l'interopérabilité des systèmes de fourniture des services de paiement ;

- aux limites relatives aux comptes de paiement, des instruments de paiement, des opérations de paiement et des frais afférents ;
- à la gestion des réclamations ;
- à la lutte contre la fraude.

La durée de la mission est estimée à environ **dix-huit (18) mois** et la date prévue pour le démarrage de la mission est **juillet 2018**.

Les termes de référence (TDR) qui donnent les détails de la mission du consultant peuvent être consultés sur le site web de la BEAC à l'adresse www.beac.int.

3. La Cellule en Charge du Suivi de la Préparation et de la Mise en œuvre des Projets de la BEAC (CSPMP), invite les consultants admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour l'exécution des services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, etc.). A cet égard, le consultant devra justifier d'une expérience d'au moins 10 ans dans le domaine de la monétique et des systèmes de paiement et avoir mené plusieurs missions dans (i) l'évaluation des infrastructures des systèmes de paiement et la définition de stratégie de supervision ou de contrôle et (ii) l'élaboration de cadre juridique et réglementaire du secteur (rédaction des normes réglementaires). En outre, il devra avoir une bonne maîtrise des méthodes statistiques de collecte et d'analyse des données. La connaissance de la langue (le Français) et du cadre institutionnel de la CEMAC constitue un plus. Les experts-clés ne seront pas évalués lors de la présélection.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions de la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement, (le Règlement) » Edition courante, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de **conflit d'intérêts** sont applicables.

5. Les candidats peuvent s'associer avec d'autres consultants pour renforcer leurs compétences respectives mais doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'une coentreprise et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les partenaires de la coentreprise sont conjointement et solidairement responsables de l'intégralité du contrat, s'ils sont retenus.

Un consultant sera sélectionné selon la méthode de **Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût** telle que décrite dans le « Règlement ».

De plus amples informations peuvent être obtenues tous les jours ouvrables à l'adresse mentionnée ci-dessous de 09 heures à 14 heures (heures locales).

6. Les manifestations d'intérêt rédigées en français doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous ou envoyées par courrier électronique au plus tard le **06 juin 2018 à 14 heures** (heure locale).

Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)
736, avenue Monseigneur Vogt, B.P. : 1917 Yaoundé - CAMEROUN
Tél : (+237) 22 23 40 30/60, Fax : (+237) 22 23 33 29

**A l'attention de Monsieur le Coordonnateur de la Cellule en Charge du Suivi de la Préparation et de la Mise en œuvre des Projets de la BEAC (CSPMP),
Porte 1208, Email : adoum@beac.int**

Yaoundé, le 15 mai 2018

Le Coordonnateur de la Cellule

2



Banque des Etats de l'Afrique
Centrale
Secrétariat Général



Cellule en Charge du Suivi de la Préparation et de la Mise en œuvre des Projets de la BEAC

**PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES
INSTITUTIONS FINANCIERES REGIONALES DE LA CEMAC**

Unité de Gestion du Projet

Services Centraux de la BEAC

Avenue Monseigneur Vogt, Boîte Postale 1917 - Yaoundé - République du Cameroun
Tél. (237) 22 23 40 30/60 Fax : (237) 22 23 33 29

Institution : Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) - Yaoundé - Cameroun

Nom du projet : Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Financières Régionales de la CEMAC - P161368

PPA IDA n° : V1650

Titre de services : Services de consultants pour l'évaluation du dispositif de production des statistiques conjoncturelles dans la CEMAC

**SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET
N° 005/BEAC/SG/CSPMP/PRCIFC/2018/MI**

1. La Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) a sollicité un crédit de l'Association de Développement International (IDA) pour financer le Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Financières de la CEMAC, et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du contrat de *Services de consultants pour l'évaluation du dispositif de production des statistiques conjoncturelles dans la CEMAC.*

2. **Mission de consultants :** L'objectif principal de la mission du consultant est de faire un bilan détaillé de la production des statistiques conjoncturelles dans les six pays de la CEMAC, et de formuler des recommandations à l'attention de la BEAC pour l'élaboration et la mise en place d'un dispositif de collecte efficace des données conjoncturelles dans chaque pays de la CEMAC. La mission du consultant s'articulera autour des principaux points suivants :

- Evaluer le dispositif de production de statistiques et de suivi de la conjoncture des administrations publiques et les instituts nationaux de statistique ;
- Recueillir toute autre information susceptible de faciliter la production des statistiques conjoncturelles dans la CEMAC ;
- Formuler des recommandations pour la mise en place d'un système de collecte de données conjoncturelles efficace à la BEAC d'une part et d'autre part au sein des administrations nationales ;
- Evaluer les besoins en formation des Administrations publiques et des Instituts Nationaux de la Statistique et de la BEAC en matière de production des statistiques conjoncturelles.

La durée de la mission est estimée à environ **quarante-cinq (45) jours**, avec un démarrage en **juillet 2018**.

Les termes de référence (TDR) qui donnent les détails de la mission du consultant peuvent être consultés sur le site web de la BEAC à l'adresse www.beac.int.

3. La Cellule en Charge du Suivi de la Préparation et de la Mise en œuvre des Projets de la BEAC (CSPMP), invite les consultants admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour l'exécution des services (CV retraçant les références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, etc.). **Le consultant doit** être un Expert en statistiques (BAC+5, ingénieur de grande école ou diplôme équivalent) disposant d'une expérience avérée d'au moins cinq années en matière de production des statistiques conjoncturelles, et de conduite d'enquêtes de conjoncture dans un organisme privé ou public. En outre, il doit démontrer d'une connaissance suffisante de l'environnement d'élaboration des statistiques dans les pays en développement en général, et en particulier dans les pays de l'Afrique subsaharienne.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions de la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement des projets d'investissement, (le Règlement) » Edition courante, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de **conflit d'intérêts** sont applicables.

5. Un Consultant individuel sera sélectionné selon la méthode de sélection pour les **Consultants individuels** telle que décrite dans le « Règlement ».

De plus amples informations peuvent être obtenues tous les jours ouvrables à l'adresse mentionnée ci-dessous de 09 heures à 14 heures (heures locales).

6. Les manifestations d'intérêt rédigées en français doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous ou envoyées par courrier électronique au plus tard le **31 mai 2018 à 14 heures** (heure locale).

Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)
736, avenue Monseigneur Vogt, B.P. : 1917 Yaoundé - CAMEROUN
Tél : (+237) 22 23 40 30/60, Fax : (+237) 22 23 33 29

**A l'attention de Monsieur le Coordonnateur de la Cellule en Charge du Suivi de la Préparation et de la Mise en œuvre des Projets de la BEAC (CSPMP),
Porte 1208, Email : adoum@beac.int**

Yaoundé, le 15 mai 2018

Le Coordonnateur de la Cellule

1



DISTINCTION

Le directeur général de LCB Bank élevé au grade de Chevalier dans l'ordre du mérite congolais

L'administrateur directeur général de LCB Bank, M. Mohamed Essaid Benjelloun Touimi, a été honoré pour services rendus à la nation, le 17 mai à Brazzaville, conformément au décret présidentiel du 30 avril 2018 qui a décerné exceptionnellement des distinctions honorifiques à certaines personnalités étrangères et nationales.



M. Mohamed Essaid Benjelloun Touimi a reçu sa distinction en compagnie du directeur général du Crédit du Congo et du directeur de la Royal Air Maroc, élevés également au même au grade. La cérémonie de remise de ces distinctions a été patronnée par le Grand chancelier des ordres nationaux, le colonel Norbert Okiokoutina, au nom du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, Grand maître des ordres nationaux.

Face à cette décoration, Mohamed Essaid Benjelloun Touimi, administrateur directeur général de LCB Bank a exprimé sa reconnaissance à l'endroit du chef de l'Etat pour cette marque d'honneur et de distinction. « Cette décoration marque le couronnement du partenariat sud-sud entre la République du Congo et le Royaume du Maroc, entre les investisseurs privés marocains et le financement de l'économie congolaise. La LCB



Bank qui est honorée est un acteur majeur et historique du financement de l'économie congolaise, nous allons continuer à travailler pour contribuer au développement du Congo », a-t-il assuré.

Pour l'administrateur directeur général de LCB, cette distinction était l'occasion de rendre un hommage particulier au Groupe BMCE Bank Of Africa, à ses différents prédécesseurs ainsi qu'à l'ensemble du personnel qui ont bâti la

grande maison de LCB Bank. Il s'agit là d'une distinction qui honore LCB Bank et le groupe BMCE Bank of Africa, puisqu'elle arrive à point nommé juste après la visite de sa Majesté le Roi Mohamed VI porteur d'une vision stratégique d'une coopération sud-sud et qui, depuis 2004, s'est matérialisée par le partenariat maroco-congolais à travers la participation de BMCE Bank of Africa dans le capital de LCB Bank grâce à d'importants investissements sur : le capital humain, la création de LCB Academy dont la mission consiste à la formation, la montée en compétence des cadres congolais qu'étrangers puis le capital matériel dans le maillage du pays au plus grand réseau d'agences bancaires et à travers le financement dans différents secteurs d'activités bancaires du pays, mettant ainsi LCB Bank comme l'une des meilleures banques incontournables dans le paysage bancaire congolais.

L'administrateur directeur général de LCB Bank a saisi cette occasion pour rendre hommage au président du groupe BMCE Bank of Africa M. Othman Benjelloun ainsi qu'à l'ensemble des collaboratrices et dirigeants de BMCE Bank et à l'ensemble des collaborateurs de la LCB Bank pour tout le travail accompli pour hisser l'institution au premier rang et mérité à nouveau cette distinction présidentielle. Filiale de la Banque marocaine du commerce extérieur (BMCE), LCB Bank est leader dans le marché bancaire avec plusieurs agences dans différentes villes du pays.

Armel Samoue
Chef de Département
Communication
Institutionnelle,
Responsable LCB ACADEMY



MUSIQUE

Une tournée européenne à succès pour Ndima

Du 22 avril au 22 mai, le groupe d'artistes autochtones dirigé par l'ethnologue Sorel Eta a effectué sa huitième sortie en Occident, notamment en France, en Allemagne et en Suisse.

En France, le groupe composé d'artistes autochtones dits pygmées a participé de nouveau au festival du Chamanisme à Genac (après Angoulême), l'un des grands festivals d'Europe, du 26 au 29 avril. Au programme, un concert gala pour la paix, un stand d'artisanat, stage de chants pygmées et de tambours d'eau, chamanisme, échanges autour de la culture pygmée dite culture Aka avec David Motambo (le nganga), Michel, Gaston, Espérance, Angélique, Henriette, Sorel Eta, Hadrien La Vapeur et Lydia Sevette.

Du 4 au 06 mai, le groupe Ndima a passé un week-end pygmée à Uchon, en Bourgogne, avec comme activités : concert, workshop, chamanisme, danse autour du feu...

Après la France, le groupe s'est rendu en Allemagne. Dans ce pays, Sorel Eta et son équipe ont participé, du 7 au 12 mai, au festival international du chant A cappella à Leipzig. C'est un festival particulier pour ce groupe, parce que c'est le chant A cappella, c'est-à-dire sans instruments. A Leipzig, il a donné des concerts et tenu une conférence introductive. « Ça été une

première pour nous, parce que les cinq chanteuses de ce groupe ont chanté pendant soixante-douze minutes en A cappella. Le concert de clôture s'est déroulé dans une philharmonie très magnifique à Gewandhaus Zu Leipzig, dans une salle de mille neuf cents places assises. Ce qui prouve que ce groupe est en train de prendre de l'ascendance », a déclaré Sorel Eta.

Enfin, du 17 au 19 mai, le groupe Ndima a donné un concert scolaire à Prilly, en Suisse, organisé

des stages de chants pygmées au musée d'ethnographie, un vernissage au musée d'ethnographie sur « L'Afrique les religions de l'extase » et une conférence au même endroit sur le fusil nocturne « mobandzi » donnée par l'ethnologue Sorel Eta et David Motambo (Nganga/ Chamane).

Pourquoi le fusil nocturne « mobandzi » ? Quels sont ses effets ? Comment guérir une personne victime du mobandzi ? Quelles sont les conséquences lorsqu'on est victime du mobandzi ? Comment s'en préserver et quel en est l'effet boomerang ? Telles sont les questions auxquelles ont répondu les

conférenciers.

Pointe-Noire et Brazzaville prennent le relais

Sitôt revenu au pays, le groupe Ndima s'est rendu à Pointe-Noire, capitale économique du Congo, pour participer à la Semaine culturelle des Aka à l'Institut français du Congo.

Là-bas, l'orchestre va organiser, en partenariat avec le Centre culturel russe, un concert de chants A cappella (les voix des femmes Baaka) par cinq musiciennes de ce groupe le 30 mai. Une exposition sur le patrimoine matériel et photographies illustrant la vie des Aka sera aussi à

l'ordre du jour.

Rappelons qu'avant de se rendre en Europe, le groupe avait organisé un concert au profit des élèves du complexe scolaire Joseph Perfection. Le but était non seulement de préparer cette huitième tournée européenne mais aussi de faire connaître la culture autochtone à ces élèves, une culture riche malheureusement mal connue. Il a été question aussi de promouvoir le dialogue de culture, notamment l'acceptation de l'autre dans la différence. Car, la meilleure façon de préserver une culture est de la diffuser.

Le répertoire de ce concert était fondé sur le chant A cappella. L'opportunité a été donnée aux élèves de Joseph Perfection de s'illustrer sur scène. Une manière de susciter le côté artistique de certains d'entre eux chez lesquels sommeille la comédie, la musique, l'ethnologie ou autres. Cette mise en valeur a permis de découvrir les élèves talentueux de cet établissement.

A titre de rappel, l'ethnologue Sorel Eta s'est trouvé une noble vocation, celle de défendre la population autochtone (pygmées) d'Afrique centrale et de promouvoir sa culture.

Bruno Okokana



Le groupe Ndima sur scène (DR)



Le groupe Hilton est l'une des entreprises hôtelières les plus importantes et la croissance la plus rapide au monde avec 14 enseignes dans 105 pays et plus de 5.300 hôtels.

DoubleTree by Hilton avec plus de 400 propriétés où tout commence avec un cookie au chocolat, vient d'ajouter à son portefeuille le DoubleTree by Hilton Pointe-Noire situé sur l'avenue Marien Ngouabi en plein centre-ville de Pointe-Noire..

En vue de son ouverture prochaine, un appel à candidature est lancé pour le recrutement de personnels aux postes suivants :

1-Directeur des ventes et du marketing (H/F)

Il sera en charge de la planification, l'organisation, la direction et du contrôle des activités de promotion, de vente et de marketing des produits et des services de l'hôtel en vue d'y attirer la clientèle.

Compétences et qualités recherchées :
-BAC+3/4 en marketing et ventes ou communication

-Expérience probante comme représentant marketing et ventes dans l'industrie touristique ou dans un domaine connexe
-La maîtrise de l'anglais est un atout
-Connaissance des principes de base de la gestion et des systèmes informatiques
-Excellentes connaissances liées aux analyses de marché, aux analyses de la clientèle, à la connaissance des réseaux de la publicité, des médias de masse et des

médias sociaux
-Organisation - Discrétion - Sens de l'écoute - Sens de la négociation - Résistance au stress
-Aisance relationnelle

2-Chef de réception (H/F)

Il sera en charge du service Accueil-Réception de l'hôtel. Il dirigera une équipe de réceptionnistes dont il définira le planning dans un souci constant de servir au mieux le client.

Compétences et qualités recherchées :
-Minimum Bac+2 : BTS hôtelier option gestion hôtelière
-Expérience professionnelle d'au moins 3 ans au poste similaire
-Maîtrise de l'anglais, la pratique d'une seconde langue étrangère est un plus
-Excellent sens de l'accueil et du service
-Excellent commercial
-Bon manager
-Organisé et fiable
-Très bonne présentation

3-Gouvernante Générale (F)

Elle sera en charge du contrôle du travail des préposés aux chambres et de buanderie, elle vérifiera la propreté des chambres et des couloirs.

Compétences et qualités recherchées :
-Minimum CAP en hôtellerie
-Expérience professionnelle d'au moins 3

AVIS DE RECRUTEMENT

ans dans un poste similaire
-Avoir le goût du détail
-Savoir faire preuve de fermeté comme de diplomatie pour gérer son équipe ou répondre aux réclamations des clients

4-Gérant de restaurant (H/F)

Son but premier sera de satisfaire la clientèle à tout niveau (accueil, service, qualité de la cuisine) afin de s'assurer du développement, de la gestion et de la rentabilité du restaurant.

Compétences et qualités recherchées :
-Minimum BEP hôtellerie-restauration
-Expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans un poste similaire
-Excellent gestionnaire - Organisé et méthodique - Bon manager - Bon cuisinier
-Connaissances parfaites des normes et règles d'hygiène de la cuisine collective

5-Adjoint de direction des ressources humaines (H/F)

Il assistera le responsable des ressources humaines dans la gestion administrative du personnel (bulletins de paie, congés maladie, congés payés...), le processus de recrutement (entretiens et suivi, rédaction des contrats de travail, plan de formation, évaluation, augmentation...) et la communication interne.

Compétences et qualités recherchées :
-Minimum Bac+3 : Licence Ressources

Humaines, de Droit, en Psychologie
-Expérience professionnelle d'au moins 2 ans à un poste similaire
-Maîtrise de l'anglais très appréciée
-Rigueur - Organisé - Discrétion - Sens de l'écoute - Sens de la négociation
-Sens du service - Aisance relationnelle

6-Responsable de formation en hôtellerie (H/F)

Il sera appelé à définir, construire et à piloter la politique de développement des compétences des salariés en lien avec les objectifs stratégiques de l'hôtel.

Compétences et qualités recherchées :
-Minimum Bac+3 en Ressources Humaines ou Hôtellerie
-Expérience professionnelle d'au moins 2 ans au poste similaire
-Maîtrise de la bureautique
-Maîtrise des fondamentaux de la formation et de son évaluation
-Méthodique - Savoir faire - Organisé - Aisance relationnelle

Les candidatures devront être envoyées avant le 10 juin 2018 exclusivement à l'adresse électronique suivante : recrutement@renco.it. Les dossiers de candidatures devront comprendre un curriculum vitae, une lettre de motivation et le récépissé d'inscription à l'ONEMO.

JOURNÉE DE L'AFRIQUE

Le continent engagé dans des réformes institutionnelles

À l'occasion de la journée de l'Afrique, célébrée le 25 mai de chaque année, le gouvernement congolais, par l'entremise du ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger, Jean Claude Gakosso, a rendu publique une déclaration dans laquelle il salue l'engagement du continent dans le cadre des réformes institutionnelles en cours.

Le ministre Jean Claude Gakosso a déclaré qu'en janvier 2017, les chefs d'Etat et de gouvernement s'étaient accordés sur les objectifs ci-après : financer l'Union africaine (UA) par leurs propres moyens et de manière pérenne ; recentrer l'Union sur les priorités essentielles touchant l'ensemble du continent ; réaménager l'architecture des institutions de l'Union afin de concentrer ses efforts sur les priorités essentielles et gérer plus efficacement l'Union pour la mettre résolument au service des citoyens.

Outre cette série de mesures tendant à apporter plus de dy-

namisme à l'UA, il convient également, a précisé Jean Claude Gakosso, de noter des avancées qui indiquent que l'intégration du continent n'est plus une vue de l'esprit, en dépit des embûches de tous ordres.

Au nombre de ces avancées, a-t-il noté, on peut citer le lancement, en janvier 2018, à Addis-Abeba, en Ethiopie, du Marché unique du transport aérien africain ; la signature, le 21 mars 2018, à Kigali, au Rwanda, de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine ; la signature, le 21 mars 2018, toujours à Kigali, du Protocole au traité insti-

tuant la Communauté économique africaine, relatif à la libre circulation des personnes, au droit de résidence et au droit d'établissement.

Par ailleurs, le ministre des Affaires étrangères a émis le souhait de voir l'Afrique se doter d'une économie forte et compétitive. « S'appuyant sur ses propres ressorts, avant tout, elle doit forger une puissance économique incontestable et créer les conditions d'une prospérité partagée », a fait remarquer Jean Claude Gakosso.

En outre, l'orateur a noté une heureuse coïncidence de la cé-



Jean Claude Gakosso

lébration de la journée africaine, cette année, avec le centenaire de la naissance de Nelson Mandela. « Par sa vie exemplaire, par sa constante détermination, par son refus de toute compromission, par son exigence de liberté et de vérité, par son sens du pardon, Nelson Mandela a personifié, aux yeux

des peuples du monde, les valeurs essentielles que sont notamment le respect absolu des droits humains, la tolérance réciproque, l'acceptation de la différence, la diversité des expressions culturelles, le dialogue des civilisations », a-t-il conclu.

La Rédaction

La Turquie et l'Afrique construisent un partenariat solide

Alors que la Turquie célèbre la Journée mondiale de l'Afrique, je voudrais souligner les réussites de l'Afrique et me réjouir de notre partenariat en développement.

L'essor de l'Afrique rend les Turcs fiers et nous motive à nous engager dans des liens plus étroits de coopération. Les institutions politiques de l'Afrique évoluent. Le continent a l'ambition de progresser vers tous les objectifs de développement durable. Les aspirations de l'Afrique comprennent non seulement l'élimination de la pauvreté absolue, mais aussi la réduction des inégalités et le renforcement de la bonne gouvernance. L'Accord sur la Zone de libre-échange continentale a été une étape cruciale qui façonnera l'avenir de l'Afrique.

L'engagement de la Turquie auprès des nations africaines est basé sur l'établissement de relations durables et mutuellement productives. J'ai été encouragé d'entendre dans de si nombreuses instances que la bonne volonté de la Turquie reçoit un écho favorable auprès de nos partenaires africains. L'Afrique considère la Turquie comme un partenaire vigoureux.

Nos contacts politiques au plus haut niveau sont intensifiés. Le président Erdoğan a effectué des visites officielles dans vingt-six pays africains depuis son mandat en tant que Premier ministre. La multitude d'accords signés montre que la Turquie s'est engagée à ouvrir de nouveaux domaines de collaboration avec les pays africains. La Turquie a aujourd'hui quarante et une ambassades sur le continent. Ce nombre atteindra cinquante à moyen terme avec l'objectif ultime d'être représenté dans tous les pays africains.

2018 marque le dixième anniversaire de notre partenariat stratégique avec l'Union africaine (UA).



Récemment, j'ai eu le plaisir d'accueillir des hauts fonctionnaires de l'UA et des ministres africains des Affaires étrangères à Istanbul pour examiner notre coopération institutionnelle. Nous établissons de nouvelles cibles pour une relation plus productive. En octobre, nous organiserons le deuxième Forum des entreprises Turquie-Afrique à Istanbul. L'année prochaine, nous accueillerons le troisième Sommet Turquie-Afrique.

Notre commerce avec le continent africain dépasse aujourd'hui vingt milliards de dollars américains. Ce chiffre représente presque un quintuplement depuis 2003 et atteste d'une relation commerciale équitable. Nous reconnaissons le rôle éminent joué par les communautés économiques régionales dans l'avenir de l'Afrique : en février dernier, nous avons organisé le premier Forum économique et commercial Turquie-Cédéao en vue d'approfondir notre partenariat économique.

La Turquie contribue activement à la paix et la sécurité sur le continent et aux efforts déployés pour lutter contre le terrorisme. Lors de la récente conférence de Bruxelles, elle a promis cinq millions de dollars américains afin de soutenir les forces de sécurité régionales du G5 Sahel.

Les partenariats humanitaire et de développement sont des éléments forts de notre action sur le continent. Nos institutions et ONG participent à cet effort collectif. De 2004 à 2016, l'Agence turque de coopération et de coordination (Tika) a dépensé 1,43 milliard de dollars pour le développement durable sur le continent.

Je tiens à souligner à nouveau que nous apprécions beaucoup que de nombreux pays africains aient immédiatement agi contre les diverses organisations affiliées à l'organisation terroriste guléniste (Feto), auteur d'une sanglante tentative de coup d'Etat en Turquie.

Une agence gouvernementale, la Fondation Maarif, a commencé à gérer des écoles en Afrique. Notre objectif est de soutenir les efforts des gouvernements africains à fournir une éducation abordable et de qualité. De plus, chaque année, plus de mille étudiants africains se rendent en Turquie grâce aux bourses d'études du gouvernement turc. Nous continuerons à être un centre d'excellence pour les étudiants africains.

Tout en célébrant avec une grande joie la Journée de l'Afrique, je souhaite souligner l'engagement de la Turquie envers notre partenariat avec l'Afrique, basé sur les principes d'égalité, de solidarité, de durabilité et de respect mutuel.

Mevlut Cavusoglu,
ministre turc
des Affaires étrangères

CENTRAFRIQUE

Les Nations unies appellent au calme et à la retenue

Inquiet des tensions communautaires croissantes dans le pays, le Conseil de sécurité a, dans une déclaration rendue publique le 23 mai, demandé, une nouvelle fois, aux groupes armés de déposer leurs armes.

Les membres du Conseil de sécurité des Nations unies « ont exprimé leur profonde préoccupation face aux tensions persistantes perçues dans plusieurs régions du pays ». « Ils appellent tous les acteurs au calme et à la retenue », précise la déclaration, qui a été lue à l'issue d'une réunion. La rencontre était dirigée par la présidente en exercice du Conseil de sécurité, l'ambassadrice polonaise auprès de l'ONU, Joanna Wronecka.

Justifiant ses inquiétudes, le Conseil de sécurité a fait état des informations évoquant de plus en plus de discours haineux et de tensions communautaires en Centrafrique. Il a demandé « à tous les groupes armés de cesser toute forme de violence et activités déstabilisatrices, de déposer leurs armes et de s'engager de manière constructive dans un processus de paix immédiatement et sans conditions ».

La Centrafrique a basculé dans les violences en 2013, après le renversement de l'ex-président François Bozizé par la coalition Séléka pro-musulmane, entraînant la contre-offensive de groupes anti-balaka, milices autoproclamées d'« autodéfense » peu organisées. L'année suivante, soit en 2014, une mission de paix de l'ONU y a été déployée. Depuis lors, cette force de dix mille soldats tente de maintenir la sécurité dans ce pays où l'Etat ne contrôle qu'une maigre partie du territoire national. Au plan sécuritaire, l'armée nationale n'est présente que dans quelques villes, tandis que les groupes armés contrôlent une majorité du pays, où ils combattent pour le contrôle des ressources, dont le diamant et l'or.

Nestor N'Gampoula

COOPÉRATION

Emmanuel Macron sera au sommet de l'UA en Mauritanie

A l'issue d'un entretien, le 23 mai à Paris, avec son homologue rwandais, président en exercice de l'Union africaine (UA), Paul Kagame, le président français, Emmanuel Macron, a annoncé qu'il se rendra au prochain sommet de l'organisation panafricaine, en début juillet, à Nouakchott. « Je me rendrai dans quelques semaines au sommet de Nouakchott », a déclaré Emmanuel Macron, après un tête-à-tête avec le président rwandais, invité à l'Elysée pour la première fois depuis 2011. Le chef de l'Etat français a, par ailleurs, dit « assumer la complexité » des relations entre les deux pays, extrêmement tendues depuis le génocide de 1994 au Rwanda.

Emmanuel Macron a, en outre, dit qu'il « soutient » la candidature de la ministre rwandaise des Affaires étrangères à la tête de la Francophonie.

N.N'G.



PROMO GIGA POMBA

Plus de temps de connexion
à prix KDO

Composez *121*4#

2.5 GB
4 000^F 7 jours

1 GB
1 000^F 1 jour

40 GB
25 000^F 30 jours

Publicis AG Partners

Chez Airtel, les forfaits internet s'améliorent encore et toujours...

Profitez de nos super volumes pour chatter plus longtemps, regarder, télécharger et partager des vidéos en HD, écouter en direct sur vos sites et réseaux sociaux préférés (**WhatsApp, Messenger, Viber, YouTube, ...**)

Activez votre forfait **1 Giga à 1000F, 2.5 Giga à 5000F, 40 Giga à 25 000F** et bien d'autres pour naviguer à volonté. Pour toute activation par **Airtel money**, recevez le **double du volume**.

N'attendez plus, composez ***121*4#** pour découvrir nos forfaits et vivre une expérience internet exceptionnelle.

LE RESEAU DES SMARTPHONES

DIABLES ROUGES

Les juniors invités à plus d'efforts pour leur prochain rendez-vous

Le ministre des Sports et de l'éducation physique a félicité, le 24 mai, l'équipe nationale des moins de 20 ans suite à sa brillante qualification pour le dernier tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations Niger 2019, puis l'a encouragée à maintenir cet élan face aux Lionceaux du Sénégal, le 15 juillet.

« Il faut faire en sorte de s'élever vers le haut par l'effort. C'est ce que vous avez fait. Il faut vous battre d'abord et après la lutte, il y a le confort, c'est-à-dire après les bons résultats, il y a toujours une récompense. Je vous félicite. Le plus dur reste encore à faire. Il faut continuer à être unis, ensemble autour de votre coach pour le meilleur résultat », a indiqué Hugues Ngouélondélé aux jeunes.

Après avoir concédé un nul d'un but partout à Gaborone, les Congolais ont fini le job à Brazzaville, en infligeant un (3-0) à la sélection du Botswana. Présent à cette cérémonie, Jean Michel Mbono, qui n'a pas manqué de saluer cette brillante qualification, les a aussi exhortés à poursuivre sur cette lancée. « Persévérez dans cette voie et vous ferez honneur à l'histoire du football congolais. Courage, les jeunes ! », a soutenu le président de la Fédération congolaise de football (Fécofoot).



Une vue des Diables rouges juniors, le staff et les membres de la Fécofoot/Adiac

Valdo Candido a, quant à lui, remercié le ministère des Sports et la Fécofoot pour les moyens ayant servi à la préparation de la double confrontation contre le Botswana. Le technicien brésilien a, par ailleurs, pro-

mis de réunir les moyens techniques afin de relever le défi de la qualification. « Nous nous sommes qualifiés, parce que tout le monde était avec nous. Pour le match contre le Sénégal, je suis certain que nous

pouvons nous qualifier. Mais rien n'est fait s'il n'y a pas de travail. On va travailler », a déclaré Valdo. Outre les juniors, Hugues Ngouélondélé a également félicité les Diables rouges des moins de 17 ans, médaillés de bronze au dernier tournoi de l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale. Les Diables rouges ont été éliminés en demi-finale (0-1) par les Lionceaux indomptables du Cameroun, les futurs champions. Mais lors de la petite finale, ils ont battu les Sao du Tchad (2-0). C'est cette médaille de bronze, gagnée au Cameroun, que le capitaine des cadets a remis à Hugues Ngouélondélé. « Vous n'étiez pas partis pour le Cameroun non seulement pour participer, mais pour gagner, parce qu'obtenir la troisième place n'est pas chose facile. Je considère que c'est seulement le premier pas d'une longue marche. Quand on a fait ce premier pas avec mérite, ça veut dire qu'il y a la possibilité d'atteindre les objectifs souhaités. Gardez cet esprit de victoire. Continuez à vous battre dans la discipline et l'organisation », a conclu le ministre.

James Golden Eloué

FÊTE DE LA MUSIQUE

L'IFC appelle les artistes à s'inscrire

Célébrée chaque année au mois de juin, la fête de la musique a pour vocation de mettre en valeur le talent de nombreux artistes de la scène musicale.

À cet effet, l'Institut français du Congo (IFC) invite les jeunes talents, artistes et groupes musicaux à prendre part à cet événement incontournable qui aura lieu le 21 juin. Pour ce faire, les artistes doivent déposer leurs dossiers avec plusieurs morceaux enregistrés ainsi que leurs coordonnées au bureau de la communication de l'IFC, avant le 1er juin.

C'est une journée riche en concerts et spectacles sonores qui s'annonce, au cours de laquelle les artistes et mélomanes de tous âges se retrouveront afin de partager les moments de plaisir et de découverte. C'est aussi l'occasion de donner la parole aux artistes et créateurs, un moyen de faire la promotion de jeunes artistes et de jeunes groupes. Cette fête qui se célèbre dans plus de cent dix pays à travers le monde rassemble les amateurs de tous genres de musique. Celle-ci est devenue un rendez-vous de grande envergure de la scène musicale au cours de laquelle différents styles musicaux sont mis à l'honneur.

Rappelons que la fête de la musique est née en 1982, à l'initiative du ministère de la Culture de la France dirigé à l'époque par Jack Lang. L'idée lui a été soufflée en 1981 par Maurice Fleuret, directeur de la musique et de la danse, qui constatât que cinq millions de personnes dont un jeune sur deux jouaient un instrument de musique, mais qu'aucune manifestation ne célébrait cet art en France. Il proposa donc de faire jouer les musiciens amateurs dans la rue afin de promouvoir la musique et ainsi la démocratiser. C'est ainsi que Jack Lang officialisa divers événements contribuant à sa popularité, comme la fête de la musique. L'événement est gratuit et ouvert au public.

Rosalie Bindika

FOOTBALL

Le bilan des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en National 3 (CFA 2)

Alors que la saison de National 3 (ex-CFA 2, la 5^e division française) s'est achevée le week-end dernier, retrouver un petit tour d'horizon des prestations des Congolais de la diaspora qui y ont évolué.

Groupe A

Messie Biatoumoussoka, défenseur de 19 ans, a joué 15 matchs avec la réserve des Girondins de Bordeaux, promu en CFA.

Groupe B

Victorieuse sur le terrain des Herbiers (3-0), la réserve du FC Nantes est promue en CFA. Jonathan Nsondé (14 matchs, 2 buts) a participé à cette montée.

Angers termine à la 4^e place après son revers à La Flèche (0-2). Kevin Mouanga, Yanne Nowa et Fodé Doré ont disputé respectivement 9, 3 et 6 matchs cette saison.

Groupe C

Blois corrige Saint-Cyr (3-0) et s'adjuge la première place du groupe. Hermann Mongomba a marqué 3 buts en 22 matchs. Daniel Moutala (21 ans) a joué 2 rencontres.

Avec 2 longueurs d'avance sur la zone rouge, Bourges sauve sa place. Kevin Mokando a gardé les buts berruyers à 24 reprises. Dans le secteur offensif, Ronald Bafounta (3 buts en 13 matchs) et Loris Lekibi (1 but en 21 matchs) ont apporté leur écho.

Groupe D

Match nul entre Louhans-Cuiseaux et la réserve de Dijon (0-0). Entraîné par l'ancien Diable rouge Bruce Abdoulaye, Louhans-Cuiseaux a joué la montée jusqu'à la 23^e journée, mais s'est effondré dans la dernière ligne droite (2 défaites et 1 nul) pour finalement se classer à la 7^e place (avec 48 points, 14 victoires, 6 nuls et 8 revers). Les Dijonnais, eux, prennent la 4^e place.

Douzième et première reléguable, l'AS Apollinaire de Patrice Boussita (3^e gardien, 2 matchs joués) est reléguée.

Groupe E

Deux Congolais dans le classement des buteurs de ce groupe : le Troyen Warren Tchimbembé, 4^e avec 14 buts (24 matchs joués), et le Nancéien Mons Bassouamina, 12 réalisations (27 matchs joués). Révélation de la saison à l'Estac, Tchimbembé, 20 ans, vient d'ailleurs de signer son premier contrat professionnel.

La réserve de l'Estac termine à la 3^e position, tandis que l'ASNL est 10^e. En défense, Ryan Bidoun-

ga a joué 10 matchs (2 buts).

Vainqueur (2-0) sur le terrain de la réserve de Metz, Epemay se classe à la 8^e place. Arlan Bouka Moutou a disputé 11 matchs cette saison.

Groupe H

La réserve de Montpellier prend la 3^e place du podium après un ultime succès chez le FC Rodeo Toulouse (2-1). Morgan Poaty a participé à 17 matchs, contre 1 rencontre pour Bryan Passi.

Groupe I

Retour à l'étage inférieur pour Ailly-sur-Somme, lanterne rouge avec 17 points (1 longueurs de retard sur le premier reléguable). Orphelin de son aller-ego Ikouma, Chirel Ngakosso a marqué 6 buts en 18 matchs. En défense, Yann Kombo cumule 20 matchs joués.

Parti à l'Olympique Saint-Quentin l'été dernier, Garcia Kouma-Epogo a participé au bon parcours du 3e du groupe avec 6 buts en 21 apparitions (15 comme titulaire). Ancien du Paris FC, Pierre Ange Omombé Epoyo compile 4 buts en 20 matchs.

Groupe J

La réserve de Caen termine à la 5^e place à 10 longueurs de Oissel, promu en CFA. Dans les cages, Brice Samba a joué 3 matchs (3 victoires, 3 buts encaissés), tandis que Durel Avounou compte 1 but en 5 rencontres jouées. Le prometteur Hermann Moussaki totalise lui 4 buts en 11 matchs. Agés de 16 et 17 ans, les attaquants Jason Bahamboula et Kevin Monzialis ont respectivement disputé 25 et 8 minutes de jeu cette saison. Disparu de l'équipe première depuis début février, Blanstel Koussalouka a joué, depuis, 8 matchs avec la réserve d'Avranches, 7^e du classement final.

La réserve de Quevilly-Rouen est 6^e. Dans ses rangs, Aristote Madiani (22 ans, ex Lens) a joué 12 matchs (3 buts), tandis que Charly Batola (20 ans) en a joué 3.

Groupe K

La réserve de Brest est 3^e avec 48 points. Avec 9 points en 23 matchs, Exaucé Ngassaki est le meilleur buteur de l'équipe.

Deuxième à 9 points de Vannes, Plabennec ne montera pas. Daphin Bassompa, doublure de Mi-

nier, a joué deux matchs cette saison.

Groupe L

Au Paris FC, Yoann Axel Nkouka a joué 13 matchs avec la réserve, reléguée en DH.

Relégation également pour Cissé Bassomba, auteur de 11 matchs cette saison au sein de la défense de Sénart-Moissy, lanterne rouge de ce groupe relevé.

Aux Mureaux, 8^e, Balthazar Mbizi a joué 19 matchs.

Groupe M

Deuxième à trois points de la réserve de Saint-Etienne, Bourgoin-Jallieu manque la montée.

La réserve de Clermont complète le podium de ce groupe. Rodney Mazikou, 18 ans, compte 9 apparitions cette saison.

France, match aller des barrages Ligue 1/ Ligue 2

Sous une pluie battante, Grenoble s'adjuge, à huis clos, la première manche en battant Bourg-en-Bresse, mardi soir (2-1). Fernand Mayembo était titulaire lors de ce match à suspense. Dès la première minute, les Isérois ouvrent le score de belle manière. Puis manquaient ensuite de creuser l'écart à plusieurs reprises. S'appuyant sur Kevin Kouberna (remplacé à la 79^e), dos au but, Bègue égalisait de loin (45^e). Réduit à dix à la 69^e, après avoir manqué un penalty à la 53^e, le GF38 doublait finalement le score (83^e). Et se rendra à Bourg-en-Bresse avec un léger avantage.

Israël, 10^e et dernière journée des play-off, 1^{re} division

Défaite, pour du beurre, du Bnei Yehuda face au Maccabi Tel Aviv (0-2). Mavis Tchibota, averti à la 41^e, était titulaire. Le Bnei termine à la 6^e et dernière place de ces play-offs, avec 2 victoires, 3 nuls et 5 revers.

Suisse, 36^e et dernière journée, 2^e division Aaura et Igor Nganga, titulaire et averti à la 77^e, achèvent leur saison par un large succès face à Vaduz (4-1). Candidat à la montée, Aarau échoue finalement à la 6^e place, à 41 points du premier. Laissé de longue date à la disposition de la réserve (5^e division), avec laquelle il a marqué 5 buts cette saison), Dominique Malonga n'a pas joué lors de la défaite du Servette face au Rapperswil-Jona (0-3). Les Genèveois sont 3^e. Et l'ancien attaquant des Hibernians est en fin de contrat en juin.

Camille Delourme

FORCE PUBLIQUE

Le diplôme de commissaire et d'officier décerné à la 6^e promotion de l'ENSP

Au total, quatre-vingt-dix-neuf stagiaires issus de l'Ecole nationale supérieure de police de Yaoundé, au Cameroun, ont été primés le 24 mai, lors de la clôture du stage d'imprégnation sur les réalités congolaises.

Le stage des apprenants de l'Ecole nationale supérieure de police (ENSP) a été organisé depuis le 15 mars, par la direction générale de l'administration, des finances et de l'équipement (Dgafe) que dirige le colonel de police Jules Eboua. La formation avait pour but de professionnaliser encore le personnel, d'harmoniser les connaissances acquises à l'Ecole nationale supérieure de police de Yaoundé, du 16 juillet au 23 février, avec la réalité congolaise.

Elle a regroupé quatre-vingt-dix-neuf policiers dont soixante-dix-sept hommes et vingt-deux femmes venus du milieu civil pour les uns et de la police pour les autres.

Le diplôme de commissaire de police a été décerné à quarante stagiaires, à savoir trente-sept hommes et trois femmes. Celui d'officier de police à cinquante-neuf stagiaires dont quarante hommes contre dix-neuf femmes.

Parmi eux, deux stagiaires ont obtenu une moyenne supérieure ou égale à 12. Trente-huit, une moyenne inférieure ou égale à 10. La moyenne générale du contrôle a été de 8,50. Celle d'admission a été fixée à 10, dont le taux d'admission

pour ce contrôle est de 17,56%.

Les enseignements ont été donnés pendant soixante jours sur le commandement, les enseignements juridiques, les enseignements militaires, la police judiciaire, la police générale et le cadre institutionnel. Les apprenants ont également suivi des conférences débats sur différents thèmes : la police et le phénomène de la corruption, la

concussion et la fraude, la relation police-justice, la relation police-police, le rôle de l'avocat dans le procès pénal et le management des services de police, la liste n'est pas exhaustive.

Le directeur de l'ENSP, le colonel de police Zacharie Mboubeka a félicité, dans son allocution, la prestation de certains stagiaires avant de les exhorter à la lecture pour parfaire leur carrière.

Ces compliments ont été faits à Pulchérie Noelly Ipalla Mapaha, qui a obtenu le diplôme de commissaire de police, et Simone Ntongo,

officier de police, pour leurs prestations à Yaoundé, et à Rufin Ernest Apani, commissaire de police, ainsi qu'à Guy Charles François Maganga, officier de police, pour l'école de Brazzaville.

L'ENSP rencontre plusieurs difficultés

Créée en 1992 à la suite des recommandations des états généraux de la police, l'ENSP est confrontée à plusieurs maux. Parmi ceux-ci, le manque du code de déontologie professionnelle, de règlement intérieur propre à la police ; règlement

intérieur de l'école ; l'indisponibilité de certains formateurs ; le manque de salle d'informatique et de connexion internet, de salle de gym fitness, de pratique de sport de défense ; la non-conformité de la place d'armes et bien d'autres.

Le colonel de police Jules Eboua a rappelé aux stagiaires que cette formation d'imprégnation et le BT2 sécurité civile leur ouvrent la période d'instruction. Elle se fait à travers l'organisation d'un stage de franchissement et le CAT2 sécurité. « Vous venez de renforcer vos connaissances assimilées tout au long de votre formation, en intégrant des données de droit positif congolais et des règles applicables sur le sol congolais en matière d'ordre serré, de cérémonial militaire, de combat urbain, de droit pénal général et spécial, de pédagogie appliquée et bien d'autres enseignements qui vous seront utiles dans l'exercice de votre métier », a-t-il déclaré.

Il a, en outre, expliqué à ces officiers et commissaires la bonne conduite, avant de souligner leur nouveau statut donnant droit à de nouvelles exigences de comportement et d'éthique.

Au nom de tous les stagiaires, Rufin Ernest Apani a fait la promesse d'appliquer scrupuleusement les lois et règlements de la République. Notons que la cérémonie a été marquée par une parade militaire.

Lydie Gisèle Oka



Les stagiaires honorés par le Dgafe (Adiac)

SOCIETE UBIPHARM-CONGO
Société Anonyme au Capital de 950.000.000 F.CFA
Siège Social: Zone Industrielle de M'PILA BP 1118
BRAZZAVILLE
RCCM CG/BZV /06 B 34

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 13 JUIN 2018

AVIS DE CONVOCATION

Les actionnaires de la société sont convoqués en **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**, le Mercredi 13 Juin 2018 à 09 heures 30, dans la salle de Conférence de BDEAC (Banque des Etats d'Afrique Centrale), place du gouvernement, BP 1177 BRAZZAVILLE (République du Congo) à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation du rapport du Conseil d'Administration sur la marche de la société durant l'exercice 2017 ;
- Présentation du rapport général du Commissaire aux comptes sur les états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2017 et sur la tenue des registres de transferts de titres ;
- Présentation du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées visées aux articles 438 à 448 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE ;
- Approbation des états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2017 ; Quitus aux Administrateurs ;
- Affectation du résultat de l'exercice 2017 ;
- Renouvellement du mandat d'un Commissaire aux Comptes titulaire ;
- Renouvellement du mandat d'un Commissaire aux Comptes suppléant ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

L'accès de la réunion est ouvert à tous les actionnaires de la société. Ceux qui seraient empêchés peuvent se faire représenter par un mandataire de leur choix.

Les documents prescrits par la loi sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société à Brazzaville (REPUBLIQUE DU CONGO) pendant les quinze jours qui précèdent la date de l'Assemblée.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



UBA
United Bank for Africa



**Journée
Mondiale
de l'Afrique**
Vendredi 25 mai 2018

La banque UBA célèbre la Journée de l'Afrique

Les couleurs de l'Afrique: la célébration de notre diversité



INTERVIEW

Pascal Tsaty Mabiala : « Nous construisons une opposition autour d'un projet fédérateur »

Dans une interview exclusive aux Dépêches de Brazzaville, le chef de l'opposition congolaise a déclaré que le rassemblement qu'il est en train de bâtir va se fonder sur un engagement autour d'un programme commun. Il a également abordé des questions liées à ses relations avec les partis d'opposition, à la paix dans le Pool, aux avantages conférés par son poste et au prochain accord entre le Congo et le Fonds monétaire international (FMI).

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Depuis quelques mois, vous dirigez l'opposition congolaise, quel sentiment vous anime ?

Pascal Tsaty Mabiala (P.T.M.) : C'est un sentiment de lourde responsabilité, puisqu'il s'agit de rassembler une opposition qui jusque-là peine à définir son ancrage politique et se trouve en perpétuelle recomposition, selon la nature du combat. Mais aussi, un sentiment de fierté d'être le premier dans notre pays que la loi et le suffrage universel ont plébiscité pour assurer cette difficile et prestigieuse fonction, quoique notre ambition ne soit pas celle de demeurer à l'opposition.

L.D.B. : Jouissez-vous pleinement des prérogatives de votre statut ?

P.T.M. : Aux termes de la loi et des délibérations de l'un des Conseils des ministres, le statut du chef de l'opposition est tributaire de certains avantages, qu'ils soient d'ordre matériel ou protocolaire. A ce jour, ces avantages ne sont pas encore pour l'essentiel consentis, certainement à cause de la conjoncture financière difficile que traverse notre pays.

L.D.B. : Au regard de l'article 63 de la Constitution, qui reconnaît des droits à l'opposition, vous incarnez en réalité l'opposition parlementaire. Quels sont vos rapports avec les dirigeants de l'opposition extra-parlementaire ?

P.T.M. : Le rassemblement actuel de l'opposition concerne tout autant l'opposition parlementaire qu'extra-parlementaire. Il suffit de s'en référer au corpus même de la loi n°28-2017 du 7 juillet 2017 déterminant le statut de l'opposition politique au Congo. A

l'exception de deux plates-formes, à savoir le Collectif des partis de l'opposition et la Fédération de l'opposition congolaise, qui n'ont pas encore répondu à nos invitations tout en restant ouvertes à la discussion, ainsi qu'elles le disent, tous les autres partis et groupements des partis se proclamant de l'opposition ont déjà marqué leur accord et travaillent avec moi. Quantitativement, ils sont plus d'une vingtaine et, à l'exception de l'Upads, de l'Udh-Yuki, de la Copar et de la Chaîne qui sont représentées au parlement, tous les autres n'ont pas d'élus. Le rassemblement de notre opposition est donc aussi bien parlementaire qu'extra-parlementaire.

L.D.B. : Cette opposition conteste votre légitimité. Qu'en dites-vous ?

P.T.M. : La légitimité c'est ce qui est conforme à la raison, ce qui est fondé au droit. Je ne pense pas que mes amis de l'opposition aient raison de contester la loi. Peut-être que vous exagérez. C'est vrai que quelques dirigeants, parmi lesquels nos anciens camarades de l'Upads, ont tenu des propos fort désobligeants qui traduisent plutôt des vieilles rancœurs jamais soldées, et peut-être aussi une méconnaissance des textes qui fondent la base juridique du statut de l'opposition politique. In fine, que contestent-ils : la Constitution qui a consacré un statut à l'opposition ? La loi d'application régulièrement votée qui en donne les contours et définit la procédure de désignation du chef de l'opposition ? La légitimité de l'Upads comme étant le parti d'opposition le plus représentatif à l'Assemblée nationale ou la légitimité de mes fonctions au sein de l'Upads conférée par le congrès ? Les réponses à toutes ces questions vous donnent la mesure de l'absurdité de leurs propos et la profondeur de ces vilénies qui n'honorent pas leurs auteurs.

L.D.B. : Comment un chef de l'opposition officielle trouve-t-il sa place dans le jeu de l'alternance au pouvoir en démocratie ? En d'autres termes, est-il facile pour vous, dans votre statut, de constituer une alternative crédible au pouvoir en place ?

P.T.M. : Très bonne question. D'abord, je vous invite à observer ce qui se passe en Afrique, dans les pays où le statut



du chef de l'opposition a été reconnu aux leaders des partis majoritaires de l'opposition dans les mêmes conditions qu'au Congo : MM Soumaïla Cissé au Mali, Cellou Dalein Diallo en Guinée Conakry, Zéphirin Diabré au Burkina Faso, Jean Pierre Fabre au Togo, etc. Malgré les avantages matériels substantiels qui leur ont été octroyés, la combativité de ces leaders n'a pas été émoussée, au contraire, ils ont même durci leur opposition vis-à-vis du pouvoir. Dans leurs pays respectifs, ils ont été une ou deux fois candidats à l'élection présidentielle. En ce moment au Mali, M. Soumaïla Cissé, chef de l'opposition, candidat pour la troisième fois à l'élection présidentielle, est parmi les favoris pour l'emporter.

Au-delà de l'Afrique, le cas le plus emblématique à ce sujet est celui de la Grande-Bretagne. Dans la tradition britannique de bipolarisation politique, le chef de l'opposition dans ce pays n'est autre que le responsable de l'un des deux partis (le Parti conservateur ou le Parti travailliste) qui perd les élections au Westminster.

L'Etat met automatiquement à la disposition de son leader les moyens d'exercer sa fonction de chef de l'opposition dès qu'il le devient, lesquels moyens lui permettent de se préparer, avec son shadow cabinet (gouvernement de l'ombre) à gérer aussitôt le pays sans tâtonnement en cas d'alternance démocratique. Et pourquoi donc ne pas être crédible ? C'est cette image moins-value que l'on colle à l'opposition en Afrique que je voudrais détruire. Elle se singularise, en effet, par un manque de projet crédible et fédé-

rateur, par la promptitude à prendre la rue et l'usage de la violence sur fond de contestation.

Sans pour autant exonérer le pouvoir avec les tripataillages des processus électoraux, la gestion patrimoniale des ressources publiques et la politique d'exclusion qui peuvent, dans une certaine mesure, justifier le recours à la force par l'opposition quand on ne lui offre pas d'alternative.

L.D.B. : L'opposition congolaise est divisée. Quelle stratégie comptez-vous mettre en œuvre pour la rassembler ?

P.T.M. : L'opposition congolaise est divisée, parce qu'elle s'est toujours constituée sans projet fédérateur. Au juste, qu'avaient-ils de commun ces leaders des partis qui avaient créé le Focad, l'Idc, et avant eux le Fpoc, le Collectif, ou bien d'autres ? A la vérité rien, sinon le rejet du président Sassou et de son système.

Tirant les leçons du passé, le rassemblement que nous sommes en train de créer se fonde d'abord et avant tout sur un engagement autour d'un programme minimal commun.

L.D.B. : Pour préserver la paix au Congo, le chef de l'opposition a-t-il un rôle à jouer ? Et puis, le département du Pool retrouve petit à petit sa quiétude suite à l'accord du 23 décembre 2017. Quelles peuvent être vos impressions à ce sujet ?

P.T.M. : Ces deux questions peuvent être regroupées afin d'y répondre globalement.

Selon la loi déterminant le statut de l'opposition, le chef de l'opposition peut être consulté par le président de la République sur les questions d'intérêt national ou international. Cette possibilité d'échanger directement avec le président de la République ainsi que la place qui lui est réservée au sein des institutions nationales lui permettent de jouer un rôle certain, notamment dans l'apaisement du climat politique. De ce point de vue, oui. Je peux participer à la préservation ou à la restauration de la paix, comme c'est le cas dans le Pool.

Avant d'être hissé à cette fonction, et en notre qualité de député et de chef du premier parti de l'opposition, nous avons été de ceux qui, dès le déclenchement de la guerre du Pool, avaient

fermement condamné l'usage de la force en proposant une solution négociée à la crise, hélas sans être compris. Et comme conséquence, d'avril 2016 à décembre 2017, soit près de deux ans, la persistance d'une guerre civile inutile avec des pertes considérables en vies humaines, destruction des infrastructures, sans ignorer les haines et les rancœurs qui ne s'effaceront pas de sitôt. Par ailleurs, comment ne pas se réjouir de la paix retrouvée dans ce département meurtri d'autant que nous n'avons eu de cesse d'en appeler à la fin des hostilités par le dialogue fécond et réparateur ?

L.D.B. : Pouvez-vous nous dire un mot sur les dispositions que prend l'opposition dans la perspective des futurs rendez-vous électoraux ?

P.T.M. : L'élection présidentielle est le tout prochain rendez-vous électoral dans notre pays. Conformément à la Constitution, elle aura lieu, selon toute vraisemblance, en mars 2021. Mais, quoique capitale, cette échéance ne nous préoccupe pas encore. L'opposition que nous avons la charge de conduire est soucieuse avant tout de réussir son rassemblement et son organisation, afin d'asseoir une structure républicaine, unie et déterminée.

L.D.B. : Les pourparlers entre le Congo et le FMI semblent en bonne voie. Quel message adressez-vous au gouvernement ?

P.T.M. : La négociation d'un accord avec le FMI est généralement un aveu d'échec de la politique économique et financière de l'Etat. Selon toutes probabilités, l'accord avec le FMI sera obtenu. Nous osons encore le croire. Le Conseil d'administration apportera son appui à la mise en place d'un programme d'ajustement budgétaire et de restructuration de notre économie, afin de rétablir les équilibres macroéconomiques et de rendre notre dette soutenable.

Mais, il y a un prix à payer pour y parvenir : le travail, la rigueur, le contrôle à tous les niveaux, la sanction sans complaisance contre les comportements déviants. C'est le gage de la réussite de ce programme avec le FMI tant attendu par le peuple congolais, pour sortir notre pays du marasme économique actuel, aux conséquences sociales incalculables.

La Rédaction

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Le Congo et EAA explorent des pistes de coopération

En séjour de travail au Congo, le secrétaire exécutif de l'Agence intergouvernementale eau et assainissement pour l'Afrique (EAA), Pierre Hobab Rogoto, a échangé, le 24 mai, avec le ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou.

L'entretien entre les deux personnalités a porté, entre autres, sur le nouveau plan stratégique 2018-2022 et la situation actuelle de l'organisation. A cette occasion, le secrétaire exécutif de EAA a présenté les stratégies de son institution en matière de recherche action, ainsi que son centre de recherche qui est un des organes clés. « Notre structure peut attendre beaucoup de choses du Congo, parce que notre nouveau plan stratégique 2018-2022, décliné en quatre axes majeurs, a inscrit en son premier point, la recherche. Vous voyez que EAA est très agressive dans les innovations technologiques et en tant que tel, le ministère dédié à ce

secteur ne peut que recevoir la primeur de nos intentions. Nous devons également regarder ensemble comment nous accompagner mutuellement et essayer de



Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou et Pierre Hobab Rogoto

mettre ensemble nos idées, nos moyens, nos forces pour évoluer dans le secteur de la recherche », a expliqué le Tchadien Pierre Hobab Rogoto, à sa sortie d'audience. Selon lui, le secteur de l'eau et particulièrement de l'assainissement, est un domaine très dynamique, d'où la nécessité de l'intégrer dans le maillon de la chaîne de recherche. Martin Parfait Aimé

Coussoud-Mavoungou et son hôte ont également échangé sur les nouveaux défis liés au secteur de l'eau et de l'assainissement en Afrique ainsi que la place qu'occupe ce secteur dans l'agenda du développement socioéconomique du Congo. « Nous avons échangé avec le ministre et tout son staff technique pour voir à l'avenir comment nous allons évoluer ensemble dans ce domaine spécifique, qui intéresse nos gouvernements à plus d'un titre », a-t-il poursuivi.

Le ministre et le secrétaire exécutif de EAA ont, par ailleurs, exploré les opportunités de mise en place d'un partenariat public-privé pour un financement durable du secteur de l'eau et de l'assainissement au niveau du Congo. Ils ont, enfin, parlé des programmes d'urgence à mettre en œuvre pour contribuer à l'atteinte des Objectifs de développement durable en matière d'hy-

giène d'eau et d'assainissement au Congo. « Je crois qu'à ce niveau aussi, j'ai eu l'assurance du ministre pour voir comment, dans les jours à venir, au niveau de nos départements techniques, si nous pouvons nous retrouver pour examiner ensemble les différents protocoles et les détails opérationnels à mettre en œuvre pour que très rapidement cela puisse se concrétiser dans leur portée minimum de recherche », a conclu Pierre Hobab Rogoto.

Notons qu'avant de s'entretenir avec le ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, le secrétaire exécutif de EAA a visité le siège de la société Averda Congo, en charge des opérations d'assainissement dans la ville de Brazzaville. Il s'est, ensuite, rendu à la primature pour rencontrer le Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba.

Parfait Wilfried Douniama

MOTS FLÉCHÉS N°157

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

ARTISAN DU PORC	▼	RASSEMBLES	▼	VOILÀ LE PROBLÈME!	▼	DÉBROUS-SAILLE	▼	FILET DE PÊCHE	▼	CHAÎNE CULTURELLE	▼	VENTILÉ
TERRAINS BOISÉS		RÉCEMMENT SORTIE		PILIER MIS AU COIN		IRLANDE GAÉLIQUE		ÉPOUSE DE ZEUS		ÔTERA		
▶		▶		▶		▶		ARGILE POUR DES POTERIES		▶		▶
AMAGRIS-SANTE	▶											
ANCIENTS DU VOLANT												
▶				CRITIQUER	▶							
				PETITS FRUITS DE LA FORÊT								
SYMBOLE DU CUIVRE	▶		ÉBAHI	▶							QUI A UN PARFUM DE PASTIS	
ON LA DIT TÊTUE			FAUSSES									
▶				FROMAGE À PÂTE MOLLE		TOMBA EN FLOCONS		IMPÔT INDIRECT				BÊTE OU HOMME BÊTE
								MONUMENT FUNÉRAIRE				
MOTEURS À ROUE	▶									ÉCOLE D'ADMINISTRATION		
CONDUIT EN ROCHES												
▶						NEZ FAMILIER	▶					
						HAUTS DE COSTUME						
PRÉNOM FÉMININ		INACTIVE	▶							RÉSINE FÉTIDE VENANT DE LA FÉRULE GRÉE		
		COMMENTÉ À CASSER LA COQUILLE										
▶					EUT FROID	▶					ÉDENTÉS D'AMÉRIQUE TROPICALE	
					CONDUIT D'ÉVACUATION							SIGLE DE RÉPUBLIQUE
(OUIL) MARQUAT UN ÉVÉNEMENT	▶	DÉMONSTRATIF	▶		ABANDONNER SON POSTE	▶						
		GREFFAI						MOT DE PROPRIÉTAIRE				ANCIENNE VILLE DES ELÉATES
								RÉCIPIENT DE LABO				
POSSESSIF												
INTERRUPTION DE TRAVAIL					MONCEAU		COUPE LE SOMMET	▶				PETITE PARCELLE
								BASSIN D'UNE ÉCLUSE				
▶				FAIT COMME L'ARAIGNÉE	▶					DE LA JOIE AU STADE		
				ÉTÉ APTE						LAC DE MONTAGNE		
POINTUS			ENROBA L'ESCALOPE AVANT LA CUISSON	▶				TIRER UN BATEAU AU PORT	▶			
▶					DEVANT CE QUI EST À LUI	▶		ÉGRILLARDE	▶			

SUDOKU N°157

> FACILE

	4	5	8	3			2	6
	1	6	2					8
		3						5
	9				8		1	4
1		4	7		5	8		9
3	2		4					6
6						4		
8					2	7	5	
4	5			8	7	6	9	

> MOYEN

	3		6	4				5
		9	2			6		8
			3			1	7	
	9				8	4		2
	7						1	
2		1	5					8
	2	6			3			
5		4			7	2		
9			1	2				4

> DIFFICILE

7		8	6		3	1		
	3	5						
		6	5		1		4	8
	8	1				9		3
4		3				8	2	
3	7		4		2	5		
						7	3	
		4	8		7	2		6

MOTS CROISÉS N°157

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

> HORIZONTALEMENT

1. Déclencher le bouleversement. - 2. Un ancien dirigeant italien. Petit familial. - 3. Grande pondreuse. Cela fait surface. - 4. Parler des Highlands. Ultime levée. - 5. Espace habitable. - 6. Économiste français. Travaille avec peine. - 7. Il est souvent plus que royal au jeu... Lentilles. Démonstratif. - 8. Article. Étoiles parfois filantes. - 9. Erbium. Agit. - 10. Point fous. Sur lequel on peut compter.

> VERTICALEMENT

A. Comme des activités où l'on se fait des idées. - B. Ce n'est pas demain la veille. Elle passe par monts et par Val. - C. Parfumés comme des apéritifs. - D. Petit levier de commande d'une machine. Envie de boxer. - E. Sifflée. Très usé. - F. Vers latin. De vieilles pies. - G. Découpeure de côte. Appel familial. Une mesure angulaire. - H. Donc déjà vu. Peu agréables en bouche. - I. Mise pour la première fois. - J. Se cabrer. Développement rapide.

MOTS À MOTS N°157

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de quatre lettres proposés, composez un troisième mot de huit lettres.

1. **P A R T** + **I D E E** = P | | | | | | |
2. **A P R E** + **R U D E** = | | | **D** | | | |
3. **L I S E** + **A R M E** = | | | | | **M** | |

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°156

R	Q	T	P	P	V
D	E	C	U	E	S
T	H	E	S	A	U
D	E	A	L	E	R
N	U	L	S	A	P
L	U	X	E	E	C
E	S	C	R	U	T
O	S	A	L	E	I
S	E	A	N	T	E
C	C	P	I	N	E
H	E	T	R	E	M
M	A	R	I	E	R
B	A	T	A	V	E
D	E	N	O	T	E
L	E	S	E	S	P

SUDOKU N°156

9	7	3	1	4	2	5	8	6
6	8	4	3	7	5	2	9	1
5	1	2	9	8	6	3	7	4
8	3	1	2	9	7	4	6	5
2	9	5	4	6	1	7	3	8
7	4	6	8	5	3	1	2	9
4	6	7	5	2	9	8	1	3
1	5	9	7	3	8	6	4	2
3	2	8	6	1	4	9	5	7
8	2	9	5	1	3	6	4	7
7	5	1	6	4	8	3	2	9
4	3	6	2	9	7	5	8	1
1	4	3	9	6	5	2	7	8
6	8	7	1	3	2	9	5	4
5	9	2	8	7	4	1	3	6
3	6	8	4	5	1	7	9	2
2	1	5	7	8	9	4	6	3
9	7	4	3	2	6	8	1	5
2	8	7	9	5	6	4	1	3
4	9	5	2	1	3	8	6	7
3	1	6	4	7	8	2	5	9
7	6	8	1	9	4	3	2	5
9	3	2	8	6	5	7	4	1
1	5	4	7	3	2	9	8	6
6	2	9	3	8	1	5	7	4
8	7	1	5	4	9	6	3	2
5	4	3	6	2	7	1	9	8

MOTS CROISÉS N°156

M	A	R	G	I	N	A	L	E	S
O	S	I	E	R	M	I	R	O	
I	S	A	R	R	E	C	R	U	
S	I	M	O	U	T	E	R		
I	S	B	A	S	P	E	R	I	
S	E	E	É	T	A	U	C		
S	N	E	R	E	R	A	I		
U	N	I	S	Z	I	N	E		
R	E	R	L	I	C	I	E	R	
E	T	A	L	A	G	I	S	T	E

MOTS À MOTS N°156

1/ FLÂNERIE - 2/ CAFETIER - 3/ DIAMÈTRE.

COUPE DU MONDE RUSSIE 2018

Canal + Congo se dit prêt à satisfaire ses abonnés

La 21^e édition de la Coupe du monde Fifa se disputera du 14 juin au 15 juillet prochain en Russie. À cet effet, le groupe Canal+, diffuseur officiel de cette compétition, mettra toute son équipe d'experts au service de ses téléspectateurs.



Benjamin Bell

L'assurance a été donnée par le directeur général de Canal+ Congo, Benjamin Bell, lors d'une conférence de presse qu'il a animée le 24 mai à Brazzaville. En effet, trente-deux équipes nationales vont concourir à cette fête du football mondial. Ainsi, pour rendre la fête plus belle, Canal+ lance une promotion de son décodeur qui passe de dix mille à cinq mille FCFA.

« Pour cette 21^e édition de la Coupe mondiale de la Fifa, toute la rédaction sport de Canal+ avec les équipes de production, soit de plus de cinquante personnes à Paris, en Russie

et en Afrique, sont mobilisées pour offrir aux téléspectateurs la possibilité d'être au plus près de cet événement planétaire », a indiqué Benjamin Bell. En parallèle, Canal+ portera une attention particulière sur les sélections africaines et leurs évolutions tout au long de la compétition. Selon lui, des correspondants dans différents pays d'Afrique sauront témoigner au quotidien de l'ambiance et de l'effervescence autour de cet événement sur le continent.

En effet, cette compétition sera une occasion de revoir les grandes stars du ballon rond avec les équipes nationales de renom comme le Brésil (qui est considéré comme le grand favori par certains analystes ; l'Allemagne (tenant du titre), l'Argentine, l'Espagne, la France, le Portugal et d'autres outsiders. Le continent africain y sera représenté par cinq sélections nationales à savoir : l'Égypte du jeune prodige Mohamed Sala (vingt-cinq ans) évoluera dans le groupe A, composé de la Russie (pays hôte), l'Arabie Saoudite et l'Uruguay. Le Maroc est logé dans le groupe B en compagnie du Portugal, l'Espagne et l'Iran. Dans le groupe D, le Nigeria sera aux prises avec l'Argentine, l'Islande et la Croatie. Placée dans le groupe G, la Tunisie affrontera au premier tour la Belgique, le Panama et l'Angleterre, le Sénégal dans le groupe H, croquera la Pologne, la Colombie et le Japon.

Rude Ngoma, journaliste stagiaire

MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Le directeur général de Total Congo impressionné par la qualité des œuvres d'art

Pierre Jessua a visité le musée galerie du Bassin du Congo, le 24 mai, en vue de se rendre compte de la culture de l'Afrique centrale préservée dans ce lieu.

Accompagné de Lydie Pongault, conseiller à la Culture et aux arts du chef de l'Etat, le Directeur général de Total E&P s'est dit impressionné par des œuvres d'art à l'issue de la visite guidée menée par Jonathan Mobassi. « Cette visite m'a ragaillardi. Je voudrais d'abord féliciter tous les acteurs qui ont contribué à faire

de ce musée et galerie un lieu d'exception, parce que je ne me rendais pas compte de la qualité des pièces exposées et leurs variétés. J'étais très ému de voir cette diversité à la fois reflet de vie quotidienne de toutes les régions du Congo et des belles œuvres d'art qui ont passé des siècles. On a vu des pièces très



Le directeur général de Total E&P appréciant le musée galerie du Bassin du Congo à travers son livre d'or

récentes d'artistes contemporains et puis des pièces d'ancêtres qui étaient déjà des artistes, qui exprimaient à la fois des émotions, de croyances, et je trouve que c'est un très beau mélange au travers de cette visite. On traverse des âges, des lieux, et je peux dire même que les frontières sont un petit peu abolies pour se retrouver dans l'art et le patrimoine de toute une région », a déclaré Pierre Jessua.

Dans son volet culturel, le musée galerie du Bassin du Congo bénéficiera sans nul doute de l'apport de Total dans le domaine technique et d'échanges. Cette société est sur plusieurs fronts au niveau de son implantation dans les pays, a indiqué son directeur général au Congo.

« Des discussions que nous avons pu avoir montrent qu'il y a probablement de convergence dans un souci commun de maintenir et de préserver le patrimoine. Je pense qu'on a des possibilités de collaboration, mais sous quelle forme ? C'est ça qui reste à définir. Il y a un vrai sujet de formation des conservateurs, des guides. Je pense qu'il ne suffit pas de créer des lieux, d'exposer des pièces, mais il faut faire vivre ce patrimoine, et pour réussir, il faut l'expliquer. A mon sens, il y a un travail à faire, de quelques personnes acteurs dans le domaine », a-t-il expliqué.

Bruno Okokana

BRIN D'HISTOIRE

Du coq-à-l'âne

Coq-à-l'âne. Cette expression signifie : passage sans liaison d'un sujet à l'autre. C'est ce que je vais faire dans ce « Brin d'Histoire ».

Les 2 et 3 avril 1930, à la suite de la condamnation de Matsoua et de ses coaccusés, Brazzaville est en proie à une forte agitation. Dans un numéro de Vision pour Demain, Bouetoum Kiyindou écrit : « André Matsoua est appréhendé à Paris et amené à Brazzaville où il est jugé le 2 avril 1930, avec ses coaccusés, dans les locaux de la mairie. Les peines prononcées s'échelonnent entre trois mois de prison avec trois ans d'interdiction de séjour, pour les membres plus ou moins influents de l'association, et cinq ans d'enfermement avec dix ans d'interdiction de séjour pour les responsables tels qu'André Matsoua, Constant Balou, Pierre Nganga, Ténard Kiélé et Jacques Mayassi. Ce sont les terribles prisons du Tchad et l'Oubangui-Chari qui hébergent ces « martyrs de la liberté », de vrais durs à cuire et des hommes, convaincus, malgré ces lourdes condamnations, de la justesse de leur contestation. Face à l'accusation, ils ont opposé une défense intelligente et pugnace.

Les jours derniers, Brazzaville et le Congo ont vibré au rythme de deux procès impliquant deux officiers généraux de notre armée, accusés pour détention d'armes de guerre et atteinte à la sûreté de l'Etat. Ce procès nous rappelle un autre qui a eu lieu ici en 1965, quasiment avec les mêmes chefs d'accusation. Nous avions eu droit à des passes d'armes dantesques lors de ce procès.

Le 17 juin 1965, quatorze accusés comparaissent dans le cadre du procès des trafiquants d'armes, au tribunal populaire présidé par Stanislas Batchy, un tribun. Auguste Roch Nganzadi, procureur de la République, impressionnant juriste, qui en imposait par son charisme, assiste aux séances, en qualité de commissaire du gouvernement. Ganga Gaston, Malonga Patrice, Liemey Loubassa Joseph, Massengo Joseph, Milongo Désiré, Mingui Philippe, sont accusés d'avoir introduit frauduleusement des armes de guerre et de munitions et d'avoir, par ce fait, porté atteinte à la sûreté de l'Etat. Mampouya Athanase, Matouvouidi, Nsana Christophe, Makoundou Mbongo Mpabi, Tchoulou François, Malonga Jean, Malonga Pascal sont, eux, accusés pour complicité d'introduction frauduleuse, trafic, détention d'armes de guerre et de munitions et

atteinte à la sûreté de l'Etat. Ces prévenus n'étaient pas tous des intellectuels mais ils ont fait preuve, tout au long du procès, d'une attitude digne, face à une Cour usant d'une artillerie lourde logomachique.

Le 22 avril 1973, dans le même registre, se tient le procès dénommé : affaire Diawara. La Semaine africaine écrivait à ce sujet : « A Brazzaville, s'est ouvert, lundi 16 avril, un important procès. Ceux qui ont assisté ou aidé l'ancien lieutenant Ange Diawara et ses amis ayant pris le maquis après ce putsch manqué du 22 février 1972 comparaissent devant la Cour révolutionnaire de Justice. En raison de la qualité des accusés, la composition de la Cour a été modifiée par ordonnance présidentielle, rendue publique samedi 14 avril 1973. Les postes de président de la Cour et de commissaire du gouvernement sont occupés par des personnalités de premier plan : Henri Lopes, ancien ministre de l'Education nationale et des Affaires étrangères, actuellement membre du bureau politique du PCT, chargé de l'Education, et Pierre Nzé, membre du bureau politique du PCT, chargé de la Propagande. Les autres membres détiennent presque tous des responsabilités dans les organisations du parti au pouvoir.

Les inculpés sont un peu plus d'une quarantaine. Et parmi eux, un ancien chef de gouvernement et membre du comité central du PCT, Pascal Lissouba, un ancien ministre de l'Information, Sylvain Bemba, quatre Français, deux femmes Paule Rioux et Paule Devilles, et deux hommes, le Dr Boissay et Bernard Quereux ; ainsi que des lycéens, soldats et paysans ».

Les débats ont eu lieu du 16 au 22 avril 1973. La fin du procès coïncide avec la mort d'Ange Diawara dans son maquis. Son corps et celui de ses complices sont exposés au Stade de la Révolution (actuel Massamba-Débat), après une macabre procession à travers la ville. C'est le sort que connut Kiganga, trois ans plus tôt. Son corps fut exhibé au public après sa mort au cours des accrochages entre les forces régulières de l'armée et le commando qu'il conduisait dans sa prise de la Voix de la Révolution congolaise (actuel ministère de l'Enseignement). C'est dans la cour de la radio qu'il fut abattu. « Kiganga » devint, par la suite, le nom du modèle du slip qu'il portait au moment de sa mort. Les Congolais sont cyniques jusque dans la mort. Les vrais héros ne sont pas toujours ceux que l'on croit.

Mfumu